

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira -  
Tasdawit Akli Mubend Ullag - Tibirett -



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة أكلي محمد أوجحاح  
- البويرة -

Faculté des Lettres et des Langues

كلية الآداب واللغات

**Domaine** : Lettres et langues étrangères

**Filière** : Langue française

**Spécialité** : Littérature et Civilisation



## **Polycopié de cours**

**Intitulé de la matière**

**Méthodologie de la Recherche Universitaire (MRU)**

**Niveau concerné :**

**1<sup>ère</sup> année Master. Spécialité : Littérature et**

**Civilisation.**

**Rédigé et présenté par :**

**Dr Aït Mokhtar Hafida**

**Année universitaire : 2020-2021**

## Préambule



*MRU* ou *Méthodologie de la Recherche Universitaire* est une matière présente dans tous les niveaux du tronc commun de l'enseignement de la langue française à l'université. Les enseignants responsables de ce module dispensent, généralement, des cours relatifs à l'écriture, ou même, au module de l'Ecrit. Comme les apprenants présentent de fortes insuffisances à l'écrit, cette matière (MRU) tend à alimenter leurs cerveaux de tout ce dont ils manquent, à savoir (chez certains formateurs) la prise de notes, les techniques de la rédaction des résumés, introductions, conclusions, commentaires...etc.

Ce module est aussi indispensable dans l'enseignement des spécialités de la langue française car comme son nom l'indique, l'étudiant présente, constamment, des lacunes dans la manière à procéder dans ses recherches, ignore complètement les méthodes scientifiques susceptibles de lui permettre d'avancer dans son apprentissage, voire même, dans la rédaction de son mémoire de fin d'études, ou mémoire de Master.

Cette matière qui s'étale sur trois semestres, en spécialité ; deux semestres en première année master, et un semestre en deuxième année master (le quatrième semestre étant réservé à la rédaction du mémoire), englobe tout ce qui est relatif à la rédaction du mémoire de fin de formation (mémoire de Master). Cela explique que le contenu du module est conçu comme une initiation à la rédaction des travaux de recherches scientifiques.

Voilà pourquoi nous jugeons utile, voire indispensable, de proposer ces cours aux étudiants inscrits en première année master (langue française), plus précisément, à ceux optant pour la spécialité : Littérature et Civilisation.

Ce polycopié comprend les différents moments de la recherche scientifique résumés sous forme de cours suivis d'applications fournies sous forme de schémas en vue d'assister l'apprenant à retenir le nécessaire.

Les points forts de ces cours polycopiés correspondent aux étapes de la recherche scientifique, la phase de réflexion, la recherche documentaire et la structure, la rédaction et la présentation des mémoires. Ces volets constituent le côté formel de la

recherche scientifique. Quant au contenu des mémoires, nous avons jugé utile de le programmer dans la même matière adressée aux étudiants inscrits en deuxième année master de cette spécialité.

Deux volets de ceux que nous venons d'énumérer sont carrément omis par les étudiants d'aujourd'hui. Nous insistons dessus, et invitons les chercheurs de spécialités et de niveaux confondus à ne pas les négliger car ils représentent, eux seuls, la totalité de la recherche. Il est, ici, question des deux parties : la phase de réflexion et la recherche documentaire.

Ajoutons, à la fin de ce préambule, que ces cours dessinent le parcours qui doit être emprunté par tout étudiant chercheur désirant rédiger un travail de recherche scientifique.

## LA MÉTHODE DE RECHERCHE: GÉNÉRALITÉS

Le travail de recherche est la construction d'un «objet scientifique». Il permet à l'auteur de:

- Explorer un phénomène
- Résoudre un problème
- Questionner ou réfuter des résultats fournis dans des travaux antérieurs ou une thèse
- Expérimenter un nouveau procédé, une nouvelle solution, une nouvelle théorie
- Appliquer une pratique à un phénomène
- Décrire un phénomène
- Expliquer un phénomène ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Ce travail qui est essentiel en raison de ses enjeux scientifiques, sociaux, économiques, politiques et prospectifs demande que l'on en étudie les fondamentaux et la méthode. En effet, le travail de recherche est une clef aux mains de l'homme qui non seulement ouvre les portes du changement, de la prospective et de l'innovation, mais également aide à optimiser ses outils et technique de production et à améliorer ses conditions de vie.

Cette formation est l'occasion de visiter et étudier la méthode de réflexion et de présentation d'un travail de recherche.

### **1. Qu'est-ce que la recherche?**

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites.

La rigueur scientifique est guidée par la notion d'objectivité, c'est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l'intérieur d'un canevas défini par la communauté scientifique.

**2. Les différents niveaux de recherche :** Il y a trois niveaux essentiels dans la recherche en sciences sociales et science humaines:

***- La description***

La description consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux. La description peut constituer l'objectif d'une recherche: par exemple faire ressortir tous les aspects d'un service, d'un département, d'une agence ou d'une entreprise.

La description peut aussi constituer le premier stade d'une recherche; dans ce cas elle peut exposer les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire.

Ce niveau doit être soutenu par une méthode rigoureuse et des hypothèses.

***- La classification***

La classification consiste à catégoriser, regrouper, mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements. Les faits observés, étudiés, sont ainsi organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris.

***- L'explication / compréhension***

Expliquer, c'est répondre à la question, « POURQUOI? ». C'est faire voir comment un phénomène est né et comment il est ce qu'il est. L'explication consiste à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles conditions, tels phénomènes ou tels événements se produisent.

## **VOLET 1**

# **LA PHASE DE RÉFLEXION**

## LA PHASE DE RÉFLEXION

La réflexion est une partie indispensable dans toute étude scientifique. Nous recommandons toujours aux étudiants de réfléchir à leurs futurs projets de recherche dès leur première inscription à l'université. Ces étudiants, trouvant les choses (le fait de penser à leurs mémoires, des années à l'avance) illogiques, ne prennent pas au sérieux nos conseils répétés tous les jours, et toutes les années, jusqu'à l'arrivée de la dernière année de leur cursus universitaire, où ils se sentent très bousculés par le temps vu qu'ils sont sensés terminer leurs travaux après quelques mois, seulement.

Par conséquent, ils se trouvent en train de courir dans tous les sens, en entendant, quotidiennement, leurs enseignants leur dire qu'il ne leur reste pas beaucoup de temps pour préparer, rédiger et déposer leurs mémoires. Ils résument, donc, leurs étapes de recherche en excluant certaines qu'ils jugent futiles puisqu'elles prennent beaucoup de temps, demandent beaucoup d'efforts, et de recherches, et, en même temps, ne réalisent pas de productions écrites.

Là, nous opérons, facilement, la démarche qu'ils semblent suivre. Ils bannissent carrément la phase réflexive et, tentant de la remplacer, ils se dirigent vers leurs enseignants leur demandant, parfois même quémandant un sujet de recherche à étudier, un roman à lire, un corpus à explorer tout en ignorant que cela devrait émaner d'eux, de leur intérieur, de leur envie, de ce qu'ils aiment.

On peut prendre des exemples des questions que l'étudiant doit se poser au tout début de sa formation, car pour y trouver des réponses, il lui faudra plusieurs mois, voire des années :

Qu'est-ce que je veux ? Qu'est-ce qui m'attire ? Quels sujets m'intéressent ?  
Quels écrivains dois-je lire ?

Là, le chercheur est sensé savoir ce qu'il veut faire. Il n'est point à son ou à ses enseignants de choisir le sujet à sa place, une mode qui est, malencontreusement très présente ces dernières années. C'est à l'étudiant de lire, c'est à lui de chercher, d'aller dans tous les sens en vue d'en trouver le bon, voire, le meilleur.

Nous aimerions partager avec nos étudiants, à des moments différents de notre recherche, quand la nécessité l'exige, des morceaux de notre expérience personnelle, et ce, en vue de leur expliquer que les parties qu'ils excluent des recherches scientifiques, existent réellement, et que c'est grâce à elles que leurs enseignants sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui.

Méditons cela :

Je me souviens, durant mes stages pédagogiques en France, d'un enseignant qui nous disait : « Ne me demandez jamais ce sur quoi vous devez travailler, car c'est vous qui effectuerez le travail pour une ou plusieurs années. Il ne s'agit pas d'une boîte de tomate en conserve dont je pourrai vous conseiller la meilleure marque. Bien au contraire. Il est question de tout un projet dont dépend et dépendra votre avenir. Il faut que cela vienne de vous-mêmes ».

Nous avons beaucoup apprécié ses dires car, ce jour-là, nous avons déjà soutenu notre mémoire de fin de licence, et avons connu la phase réflexive sans laquelle, nous n'aurions su sur quoi travailler, quelle problématique poser, ou quelle démarche adopter.

## **Un exemple concret en guise d'une application**

Laissons-nous voir cela, pris de mon parcours étudiantin (cet événement s'inscrit durant les quatre années de licence) :

Un autre enseignant me disait, après lui avoir formulé le vœu de travailler sous sa direction :

« Prends les textes parus durant la période des années quatre-vingt-dix, et lis tout ce qui te tombe entre les mains ! »

Je répondais (alors que j'étais à deux ans en avance, au début de ma deuxième année licence de français) :

« J'ai lu le texte de Ghania Hammadou. Je l'ai beaucoup apprécié. Et, je voudrais bien l'explorer ».

Il répliquait :

« On ne peut prendre une décision suite à une lecture d'un seul roman. Lis encore ! Prends Mohamed Dib, Nina Bouraoui, Latifa Ben Mansour, Azouz Beggag, et d'autres encore. Voici la liste des écrivains de cette période ! »

Je rentrais et lisais deux romans de Dib, trois de Bouraoui, un de Ben Mansour, un de Beggag, un de Maïssa Bey, un autre de Abed Charef et plusieurs autres textes. Mais, mon esprit demeurait occupé par le texte de Hammadou. C'était celui-là qui m'inspirait, qui transperçait ma réflexion au point d'avoir effectué plusieurs lectures dessus.

Après qu'il ait été convaincu par mon choix, il a fini par me permettre de prendre le texte en question. Mais, après qu'il m'ait fait profiter de cette période réflexive, où je ne comprenais point son insistance (« Lis encore ! »), je pensais qu'il ne me croyait pas, ou qu'il ne prenait pas mes dires au sérieux. Mais, en vérité, il cherchait à me faire un aller sans retour, il voulait que je fusse convaincue de mon choix, et j'y étais, d'ailleurs, parvenue ; je m'étais décidée, une fois pour toutes, sur le choix de l'auteur, du roman et du sujet, après que les différentes lectures réalisées m'aient permis de prendre connaissance de multiples visions d'auteurs, de les comparer, et de trancher, vers la fin.

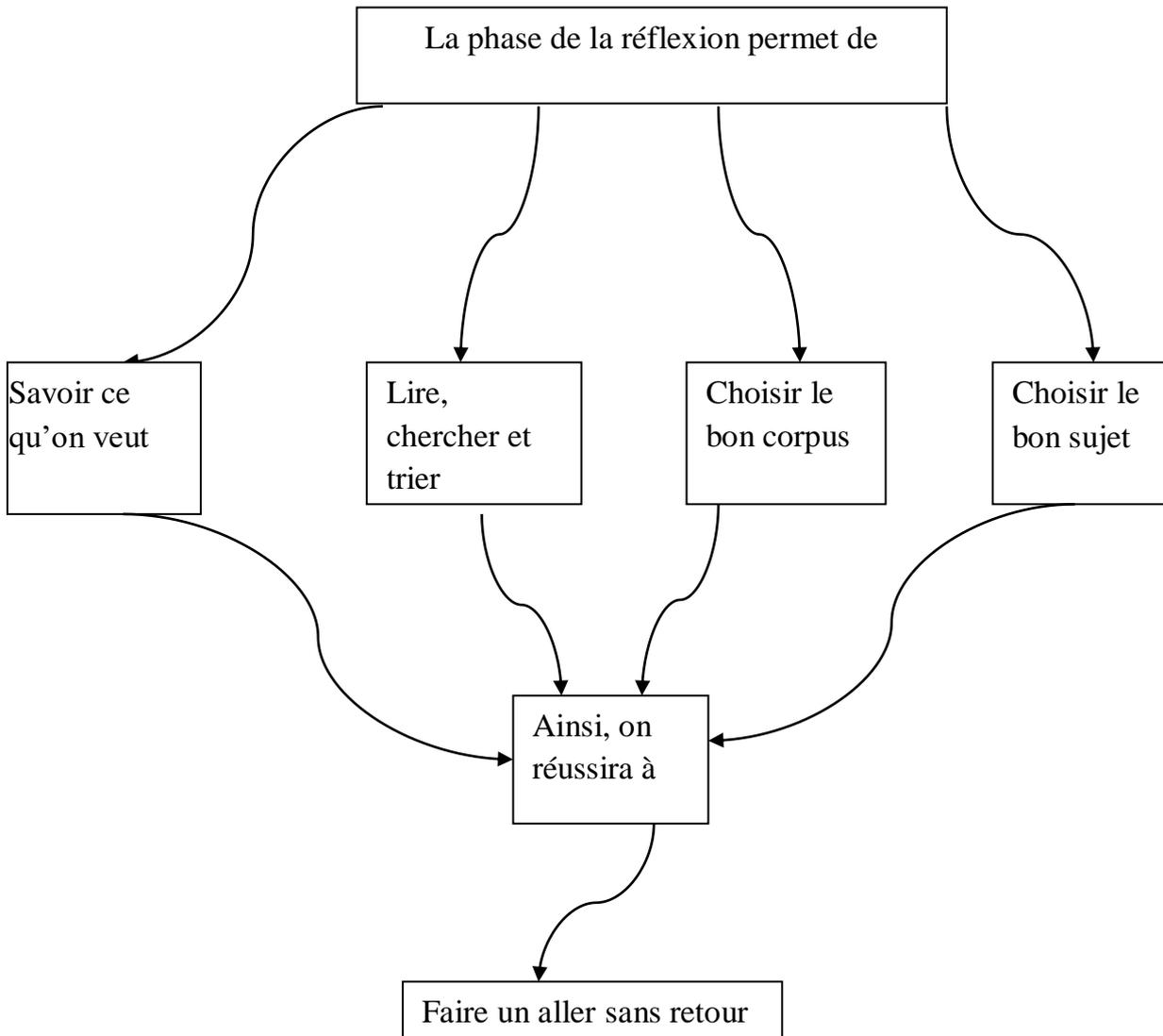
De là, nous pouvons déduire que la phase réflexive est fondamentale dans un projet de recherche. Nous assistons, ces dernières années, à certaines situations où des étudiants se sentent bloqués au milieu de la dernière année de leur parcours étudiant, présentant ainsi des opacités dans la suite leur travail sur le sujet, entamé antérieurement, ou sur le corpus choisi. Cela explique nettement que le choix de ces derniers n'avait pas émané d'eux. Par manque de temps, il leur avait été dicté par autrui (leurs enseignants, leurs camarades inscrits en des niveaux supérieurs), puisqu'ils avaient ignoré la phase réflexive, ils l'avaient effacée et supprimée des étapes de la recherche scientifique.

Ajoutons, également, l'échec dans la plupart des travaux de recherche, notamment, ceux des mémoires de fin de licence ou de master, qui est le résultat, dans la plupart des cas, d'un mauvais choix du sujet. Ce mauvais choix explique, en même temps, son absence. Il s'agit, ici, de situations où des enseignants imposent des sujets à leurs étudiants qui en demandent sans cesse, d'ailleurs. Et comme ces derniers n'apprécient pas le sujet en question, traînent pendant quelques mois, avant de formuler leur demande de vouloir changer de sujet, et ainsi de suite. Ils se trouvent, par conséquent, en train de changer leurs sujets de recherche, trois ou quatre fois dans le parcours, sans qu'ils parviennent à avancer, ni même à recommencer.

Du coup, tous les points essentiels de la phase de réflexion peuvent être rassemblés et exposés dans ce schéma, en vue de simplifier les choses à nos étudiants et les leur rendre plus compréhensibles :

## Application

Proposons ce schéma en guise d'application aux étudiants. En le traçant, ils se souviennent de tous les éléments qui modulent la phase de réflexion, et, il pourra, de ce fait, s'en servir pour tracer son parcours réflexif.



## Les facultés de la phase réflexive

Figure 1

**VOLET 2**  
**LA RECHERCHE**  
**DOCUMENTAIRE**

## LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

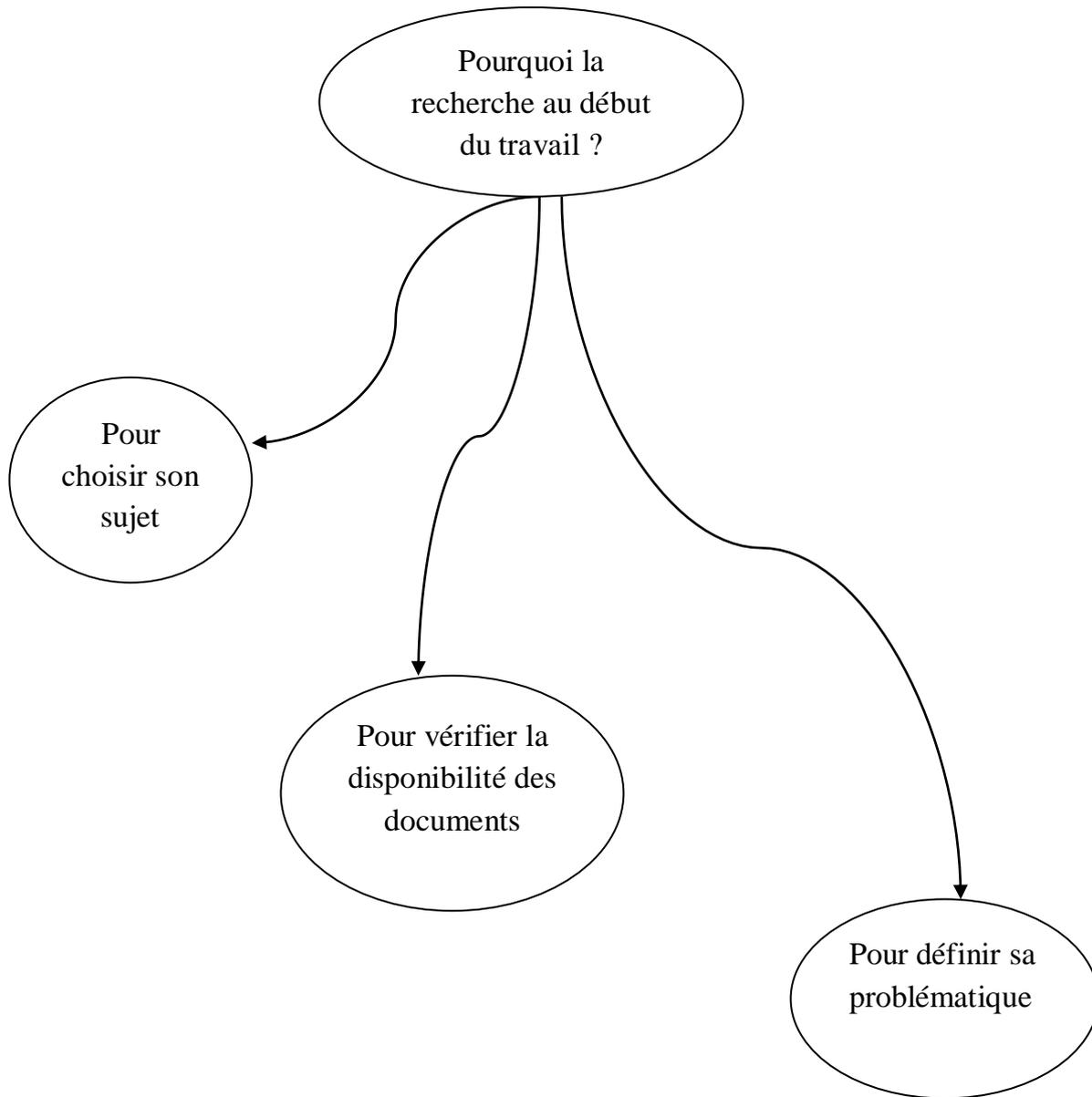
La recherche documentaire est une étape plus que nécessaire dans toute recherche scientifique. Elle doit être effectuée par le chercheur-même car lui seul peut savoir le genre de documents à se procurer. Elle constitue la matière première du travail. Quelques documents pourraient être conseillés par le directeur de recherche vu qu'il est mieux placé que l'étudiant, et connaisseur du domaine de recherche de ce dernier.

Cette étape de la recherche a ceci de spécial : on ne peut la limiter par une temporalité précise, tout comme le pensent certains. Bien au contraire. Elle peut se réaliser avant la recherche, pendant la recherche, et même au moment de la rédaction, car le plan à suivre n'est jamais définitif, change au fur et à mesure que l'étudiant avance dans sa recherche. Plus on progresse dans le projet, et plus de pistes de recherches s'ouvrent devant nous, qui nous demanderont de nouveaux ouvrages, et ainsi de suite. Voilà pourquoi à chaque fois qu'une partie du travail se présente, un nombre de documents doivent être lus, explorés pour être utilisés ou y faire référence dans la mission scientifique. Donc, un mouvement de va-et-vient s'effectue entre la documentation et la recherche, et entre la documentation et la rédaction.

**La première étape de la recherche documentaire**, qui se fait au tout début du projet, est très importante car elle nous renseigne sur la disponibilité ou non des ouvrages qui nous permettront de traiter un sujet précis. De là, elle pourrait nous assister à nous fixer sur notre choix, et sur la définition de notre problématique. Dans le cas où les documents ne sont pas disponibles, nous serons contraints de changer de sujet, parfois même de corpus d'analyse.

Voici comment se résume cette première phase de la documentation : (Nous pouvons nous en servir en guise d'application qui facilite la compréhension aux étudiants).

## Application



## Le premier moment de la recherche documentaire

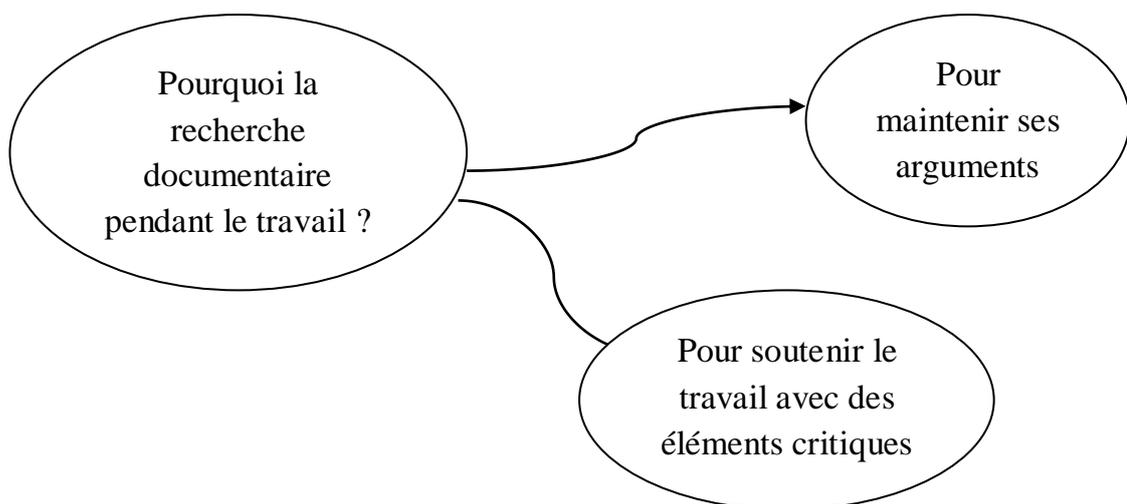
Figure 2

Pour ce qui est de **la deuxième phase de la recherche documentaire**, elle s'effectue pendant le travail. A ce stade, le sujet est déjà fixé, la thématique et la problématique sont définies, un plan provisoire est tracé en vue de diviser le projet en chapitres ou en parties. Là, la demande des documents est plus précise car elle concerne chaque chapitre à part. Du coup, nous pourrions nous procurer, à titre d'exemple, des ouvrages théoriques, d'autres critiques, d'autres encore analytiques dans un domaine précis (la littérature, la sociologie, la psychologie ou l'économie).

Le chercheur pourra ainsi proposer ses arguments tout en appuyant dessus et les maintenant car il entrevoit la logique de sa démarche scientifique qui lui procure une sorte d'aise et de sécurité dans le déroulement de son étude. Ajoutons à cela les éléments critiques qui assisteront son projet. Il s'en munit en vue de couvrir sa réflexion personnelle d'une expérience déjà passée, celle de ceux qui l'ont précédé. Cela se résume dans les travaux antérieurs de différents critiques et savants, auxquels pourraient s'ajouter des thèses de doctorats, des revues ou des articles parus dans des revues scientifiques spécialisées bien reconnues.

### Application

Nous présentons cette deuxième phase comme suit :



### Le deuxième moment de la recherche documentaire

Figure 3

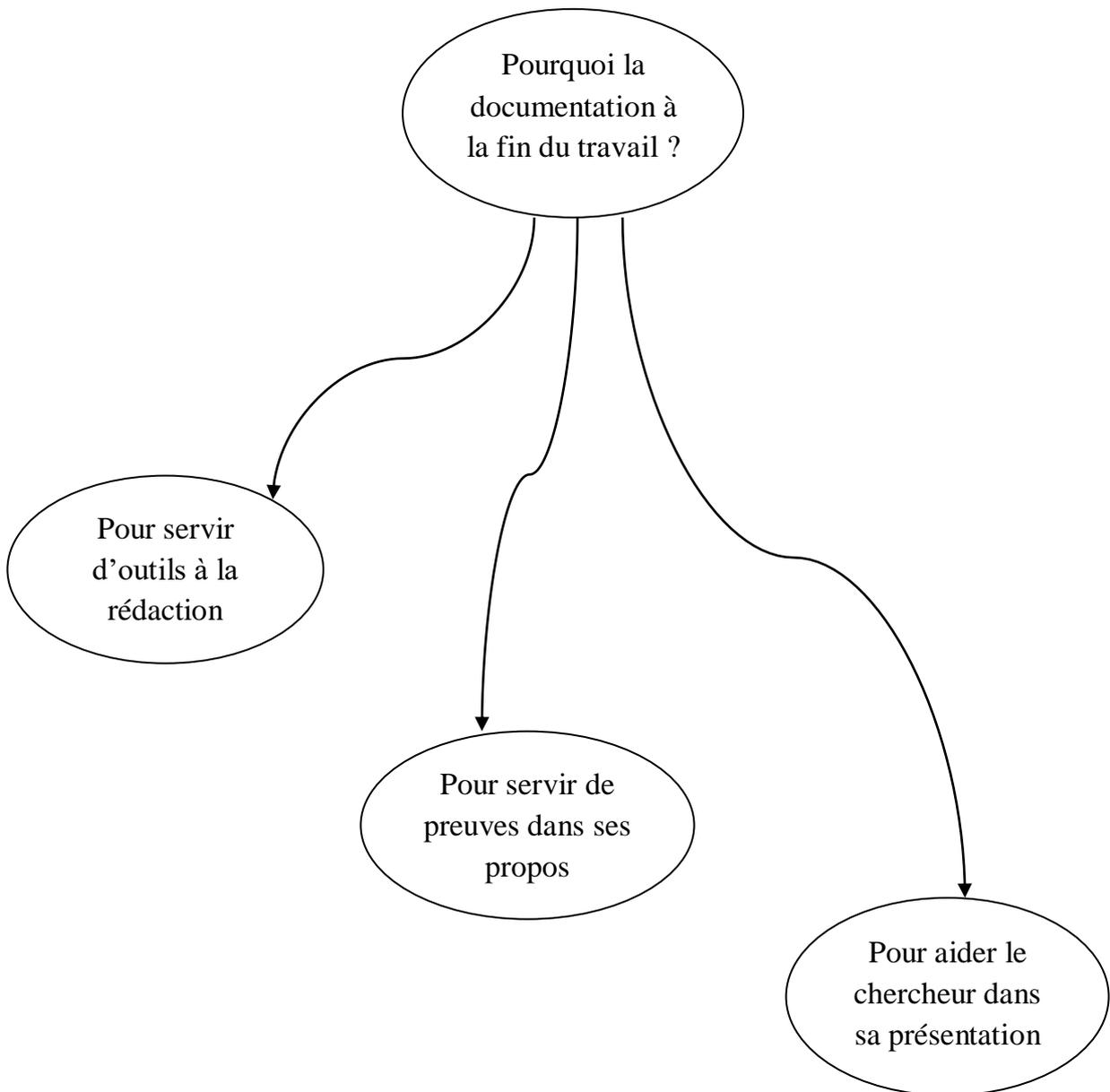
Le chercheur est tenu de se documenter à tous les moments de sa recherche, il ne peut se départir du va-et-vient qu'il est sensé faire durant son parcours. La documentation, puisqu'elle est nécessaire, le suit jusqu'à la fin de son travail. C'est **la troisième phase de la documentation.**

Au moment de la rédaction, alors que tout est décidé, tout est tracé, il lui (au chercheur) arrive souvent de rencontrer des points déclencheurs le dirigeant vers des ouvrages précis, sans pour autant omettre la réalisation effective des renvois qu'il s'était préparés durant la phase précédente. Là, il est contraint de faire des emprunts, prendre des citations, s'inspirer d'idées et les reformuler autrement, expliquer les méthodes antérieures de chercheurs ou de savants connus suite à ses lectures, et garder la référence complète avec ses plus petits détails en vue d'en faire preuve, et de l'afficher à la fin de son mémoire, dans ses références bibliographiques.

Tout comme la rédaction, la présentation du travail est conditionnée par la recherche documentaire. L'étudiant présente, parfois, un travail écrit. Mais dans certaines situations, il est appelé à en faire un oral. Cet oral n'est, en fait, ni le résumé de la totalité de son projet, ni même le commentaire sur ce dernier. Il est une sorte d'exposé, un compte-rendu de tout ce qui a été fait des mois ou des années durant. Cet exposé doit être présenté devant un jury expert, donc, l'étudiant est appelé à les convaincre. Voilà ce qui le pousse à retourner aux ouvrages qui l'ont assisté dans sa rédaction. Il s'en munit, cette fois-ci dans le but de donner de la crédibilité à sa présentation orale qui joue un rôle primordial dans l'évaluation du niveau de recherche de l'exposant.

Ce troisième et dernier moment de la recherche documentaire est, tout comme les premiers, très indispensable à la recherche scientifique. Nous pouvons en proposer cette schématisation aux étudiants :

## Application



## Le troisième moment de la recherche documentaire

**Figure 4**

## **VOLET 3**

# **LE PROCESSUS DE RECHERCHE**

## LE PROCESSUS DE RECHERCHE

La méthode de recherche emprunte généralement un cheminement ordonné qui part de l'observation à la discussion des conclusions scientifiques en passant respectivement par un problème de recherche, une question de recherche, une hypothèse, un objectif de recherche et une méthode de résolution. Ce processus peut être regroupé en trois grandes phases :

### **1- Construction de l'objet d'étude**

Pour mener à bonne fin une recherche, il faut bien penser, bien réfléchir, bien identifier un problème précis, poser une question centrale (fortifiée par d'autres), imaginer les réponses appropriées (hypothèses) et en envisager la validité. Les étapes de la phase de construction de l'objet sont les suivantes :

#### ***- Choisir et formuler un problème de recherche***

En s'appuyant sur les lectures (consultation d'ouvrages et travaux), et les observations préliminaires de terrain, le chercheur formule un problème de recherche, c'est-à-dire qu'il développe et articule par un enchaînement d'arguments la traduction d'une préoccupation majeure, l'expression de "ce qui pose problème", de "ce qui fait problème", et qui mérite d'être étudié, élucidé.

#### ***- Énoncer les questions, les objectifs, les hypothèses de recherche, éventuellement la position de la thèse, définir les variables avec leurs indicateurs***

Les questions de recherche sont des énoncés interrogatifs qui formulent et explicitent le problème identifié. Les hypothèses sont des réponses anticipées à ces questions et elles doivent leur correspondre, ainsi qu'au problème. Tout comme les objectifs. Ceux-ci sont nécessaires pour guider et opérationnaliser la recherche dans les activités précises à mener. La position de thèse est l'option ou l'orientation centrale que le chercheur cherche à défendre ou prouver. Et tout le travail doit refléter cette position.

Pour concevoir et problématiser l'objet de la recherche, on a besoin à la fois de construire cet objet à partir du problème identifié, de questions et d'hypothèses qui

l'explicitent davantage, et de l'approfondir encore à partir de tout ce qui a été écrit (revue de littérature) ou fait à son propos.

La construction /objectivation de l'objet d'étude passe donc par la spécification de la problématique et par la revue de littérature ou revue des travaux antérieurs.

Une autre préoccupation est celle de la définition des variables. Il y a lieu de procéder à des définitions opérationnelles qui précisent les activités ou opérations nécessaires à leur mesure. Les définitions des variables avec leurs indicateurs sont comparables à des instructions qui font savoir comment les observations seront faites.

#### ***- Recenser les écrits et autres travaux pertinents***

Dans cette partie, le chercheur montre qu'il connaît bien les autres auteurs et les œuvres qui ont, avant lui, d'une manière ou d'une autre, abordé le domaine et le sujet de recherche qui sont les siens. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des écrits (revue de littérature) ou autres ouvrages pertinents, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux préoccupations majeures de cette recherche, et sélectionner puis organiser intelligemment.

#### ***- Élaborer un cadre de référence***

En principe, le cadre de référence définit la perspective théorique particulière selon laquelle le problème de recherche sera abordé et traité, et place l'étude dans un contexte de signification.

Le cadre de référence apparaît juste après l'énoncé du problème ou avant la revue des travaux. Logiquement, le cadre de référence prolonge la revue des travaux, découle d'elle mais la déborde, et apporte des précisions sur la perspective particulière de l'étude, en affichant les théories et les auteurs dont se réclame l'orientation globale de l'étude qui y réfère ou s'y réfère. On également de modèle d'analyse.

## **2- Méthodologie et collecte de données**

Les méthodes ne sont pas isolables des voies ouvertes par les intérêts du chercheur (les questions, les valeurs, les idéologies, ou les théories orientant ses

objectifs) ni des caractéristiques des informations accessibles. Une méthode est pertinente lorsqu'elle s'ajuste aux questions posées et aux informations recherchées.

Au cours de cette phase, le chercheur explique et justifie les méthodes et les instruments qu'il utilisera pour appréhender et collecter les données, en réponse aux questions posées et aux hypothèses formulées. Le chercheur précise également les caractéristiques de la population (groupe humain ou non) sur laquelle il va travailler et à laquelle il va arracher les informations. Il décrit enfin le déroulement de la collecte des données et indique le plan d'analyse des données.

**- *Choix des méthodes et des instruments de collectes des données***

À cette étape, le chercheur présente ou expose les méthodes ou les paradigmes auxquels il recourt, puis décrit les instruments ou techniques qui seront utilisées. Divers instruments servent à mesurer les variables d'étude. Ces instruments peuvent fournir des informations de type qualitatif (entretiens, observation, etc.) ou des informations de type quantitatif (questionnaire, échelles de mesure, etc.).

**- *Définition de la population et de l'échantillon d'étude***

Le chercheur caractérise la population en établissant les critères de sélection pour l'étude, en précisant l'échantillon et en en déterminant la taille. La population cible réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations. La population accessible est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc. Un échantillon est un sous-ensemble d'éléments ou de sujets tirés de la population, qui sont sélectionnés pour participer à l'étude.

**- *Décrire le déroulement de la collecte des données***

Le chercheur prévoit et décrit autant que possible les problèmes que pourrait soulever le processus de collecte de données. Dans tous les cas, un plan de recherche doit avoir prévu la façon d'organiser le déroulement: quelle population sera interrogée, qui précisément sera soumis à l'enquête, quelle sera la taille de l'échantillon, de quelle façon on interrogera, quelles dispositions administratives ont été prises, de combien

d'enquêteurs disposera-t-on, quelles logistiques à disposition, quels sont les obstacles prévisibles à contourner? etc.

**- *Présentation du plan d'analyse des données recueillies***

Le chercheur précise les types d'analyse qu'il prévoit de faire. Pour les données chiffrées, quantitatives, il expliquera comment il établira les classements et les liaisons statistiques entre deux variables (distributions, tableaux de contingence, liaison par hasard, X<sup>2</sup>, etc.). Il expliquera également comment il traitera les données qualitatives (analyse thématique, analyse de contenu de données textuelles tirées de documents divers, d'entretiens, de compte rendus, d'articles de presse, de documents stratégiques ou opérationnels, etc.).

**- *Collecte des données***

Ce travail s'effectue selon un plan établi. Cette collecte systématique d'informations est faite à l'aide des instruments choisis.

**3- Traitement des données et interprétation**

Une masse de données recueillies (par exemples deux cartons de mille questionnaires remplis, dix bandes ou des giga-octets d'entretiens enregistrés) ne constitue pas en soi une recherche. Il faut traiter toutes ces données. C'est-à-dire qu'il faut y exercer un travail d' pour isoler des unités signifiantes (thèmes, figures, variables...) abstraites de leur contexte pour en opérer la comparaison terme à terme. Ensuite, le chercheur en fait une synthèse.

Cette phase comprend deux étapes:

**- *L'analyse et la présentation des données***

L'analyse des données est fonction du type d'étude et de son but, selon qu'il s'agit d'explorer ou de décrire des phénomènes et de comprendre ou de vérifier des relations entre des variables. Les statistiques permettent de faire des analyses quantitatives. L'analyse qualitative réunit et résume, sous forme narrative, les données non numériques. Elle peut par exemple faire des catégorisations.

L'analyse des données permet de produire des résultats qui sont interprétés et discutés par le chercheur.

**- *L'interprétation /discussion des résultats***

Les données étant analysées et présentées à l'aide de textes narratifs, de tableaux, de graphiques, de figures et autres, le chercheur les explique dans le contexte de l'étude et à la lumière des travaux antérieurs. En partant des résultats qu'il discute en vérifiant leur authenticité, en revenant sur les hypothèses, en convoquant justement les théories et les auteurs qui ont abordé la question étudiée, il pourra faire des inférences, tirer des conclusions ou élaborer une théorie et faire des recommandations.

**VOLET 4**

**LA SPÉCIFICATION DE LA**

**PROBLÉMATIQUE**

## LA SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE

La recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir. Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens d'annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne pose pas de question. Einstein a pu dire que la science est bien moins dans la réponse que dans les questions que l'on se pose.

La formulation du problème permet de spécifier (la ou) les questions pertinentes par rapport à l'objet d'étude et de construire cet objet en lui donnant un sens ou en intégrant des faits qui, pris isolément ou en eux-mêmes, n'ont pas grande signification.

### **1. Choix du thème, du sujet et du problème**

Le chercheur commence par laisser naître en lui une idée avec laquelle il "jongle" pour orienter sa recherche. L'idée peut lui venir d'une observation, de ses expériences personnelles dans la vie courante ou dans la vie professionnelle, ou des écrits se rapportant au domaine d'étude, ou d'une insatisfaction par rapport à ce domaine particulier. La connaissance des travaux existants lui permet de savoir si une recherche est envisageable dans le domaine et peut lui suggérer le type de question à poser et le sujet précis à étudier empiriquement.

### **2. Définition et présentation de la problématique**

Avant de pouvoir choisir une technique d'enquête, de formuler une hypothèse, le chercheur doit avoir perçu en amont un "problème" à élucider, à étudier par sa recherche. C'est une étape essentielle du processus de recherche. On élabore donc une problématique après avoir « cerné ce qui fait problème ».

La problématique relève de la conceptualisation, de la conception, du traitement théorique de l'objet d'étude. Elle réside dans l'effort de construction, d'agitation d'idées, de pensées, de théories sur "ce qui fait problème" dans un sujet. Elle concerne un objet de préoccupation identifié, passé au crible des questions, des objectifs, des hypothèses de recherche, de la recherche des indicateurs des variables en jeu, objet

autour duquel s'articulent des lignes d'analyse rendant compte de la spécificité du sujet et permettant de le traiter correctement.

Une problématique exprime et explicite les préoccupations en termes de vide à combler, de manque à gagner par rapport à la connaissance et aux enjeux du sujet.

Présenter la problématique d'une recherche, c'est réellement répondre à la question: en quoi a-t-on besoin d'effectuer cette recherche et de connaître ses résultats? En fait il s'agit de fournir les éléments pour justifier la recherche en définissant le problème auquel on s'attaque, en disant où et en quoi consiste le problème. C'est un texte argumentatif présenté comme suit:

### **2.1. Justification du choix du sujet**

- Motivation et intérêt pour le sujet

Il faut amener le sujet, l'introduire, c'est-à-dire indiquer d'où il sort et comment on en est venu à le choisir parmi tant d'autres du domaine de recherche. Le chercheur évoque ensuite les motivations qui ont suscité son intérêt pour le sujet. Toutefois, « son intérêt » doit conduire à l'intérêt « objectif du sujet ».

- Pertinence scientifique du sujet

Le chercheur exprime la pertinence ou portée scientifique du sujet en indiquant en quoi ce sujet s'inscrit dans les préoccupations scientifiques d'autres chercheurs ou simplement a fait l'objet de travaux de devanciers. On montre en quoi ce sujet contribuera à l'avancement des connaissances. Le chercheur doit montrer que le sujet est original et d'actualité, surtout sous l'angle abordé.

- Pertinence sociale du sujet

Il s'agit de montrer en quoi la recherche apporte des réponses aux préoccupations des décideurs sociaux (directeurs), des hommes politiques, des praticiens, etc.

### **2.2. Identification et formulation du problème de recherche (énoncé non interrogatif)**

- *Identifier le problème*

Il s'agit d'identifier ce qui crée le malaise, l'insatisfaction,... « ce qui fait problème ».

**- *Formuler le problème***

Il s'agit d'exprimer en termes sans équivoque, en énoncé affirmatif, la situation qui exige qu'une recherche soit menée. C'est montrer, à l'aide d'une argumentation, que l'exploration empirique du problème est nécessaire, pertinente, et qu'elle peut contribuer à l'avancement des connaissances.

Les situations ci-dessous peuvent être à l'origine de problème de recherche:

- l'absence partielle ou totale concernant un domaine ou concernant un élément.
- L'état de situation concernant des phénomènes curieux ou étonnants
- Présence de lacunes ou contradictions repérées dans des travaux antérieurs.

**VOLET 5**

**LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE**

**LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Dans tout travail de recherche, nous identifions quatre étapes principales qui doivent obligatoirement figurer dans l'avant-projet, rédigé et présenté, spécialement, en vue de juger le travail de l'étudiant. La présence de ces quatre stations importantes certifie la logique de l'idée de recherche du candidat. Néanmoins, l'absence d'une d'entre elles nous procure des doutes à propos de la démarche à suivre, car elles constituent les éléments essentiels qui nous aident à faire démarrer l'analyse scientifique.

Ces étapes forment une sorte de schéma initial, ou de premier plan à la recherche. Elles se définissent par des réponses aux quatre questions suivantes :

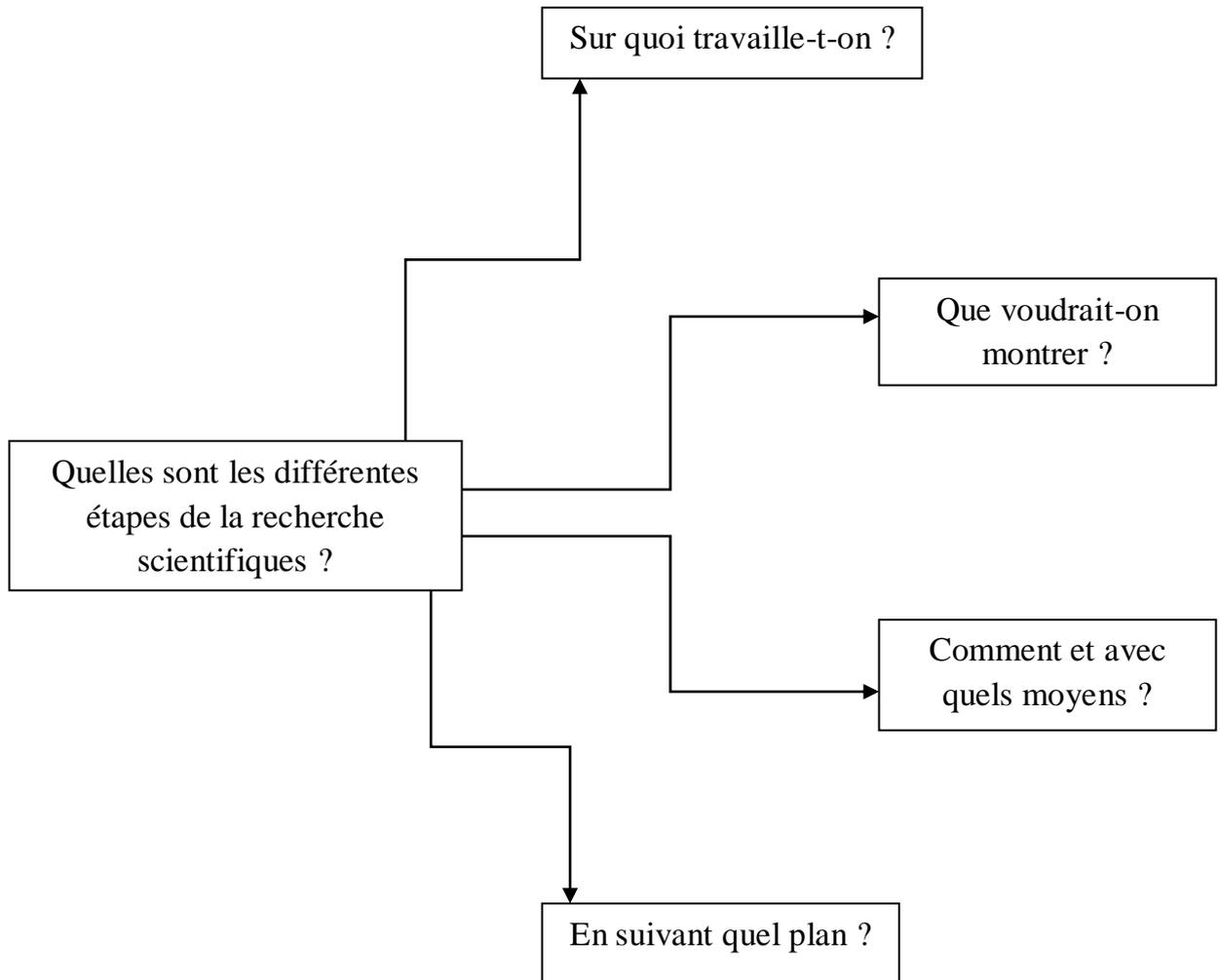
- Sur quoi travaille-t-on ?
- Que voudrait-on montrer ?
- Comment et avec quels moyens pourrait-on y arriver ?
- En suivant quel plan ?

L'avant-projet, les contenant, une fois déposé et lu, pourrait nous garantir l'avis favorable pour un commencement sérieux. Cependant, si une de ces questions ne figure pas dessus, ou n'y est pas identifiée avec des explications, les compteurs seront remis à zéro, et le candidat sera tenu de rebrousser chemin, et de tout refaire.

Nous pourrions résumer cela, avant de fournir des explications et des détails sur chaque point, dans le schéma qui suit, sous forme d'application pour l'étudiant :

(Considérons que chacun de ces quatre points pourrait prendre plus d'une séance de travail avec les étudiants. Le cours, dans sa totalité pourrait se faire en quatre semaines pour une bonne explication et un excellent rendement de la part des étudiants)

**Application**



**Les différentes étapes de la recherche**

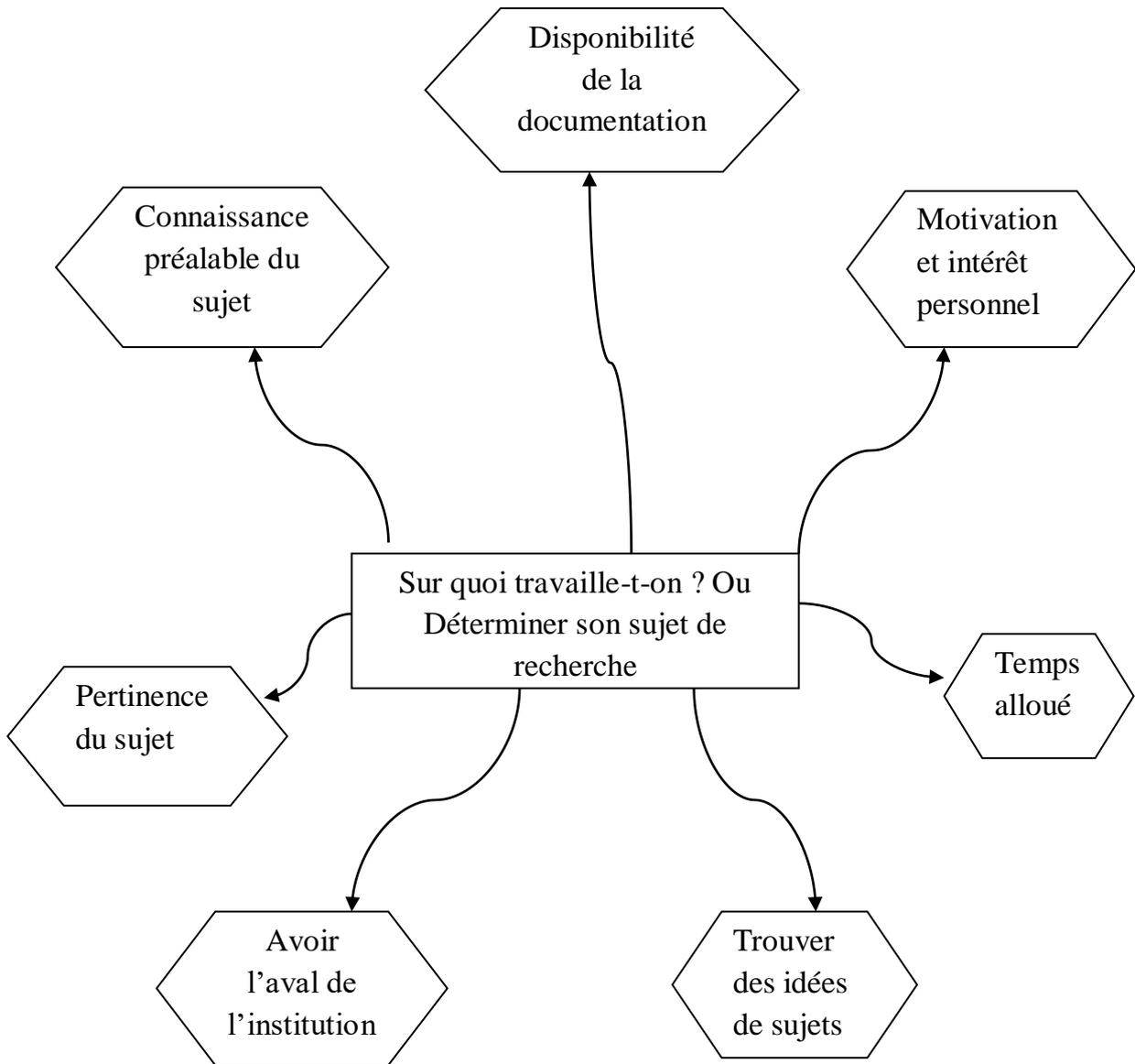
**Figure 5**

## **1- Sur quoi travaille-t-on ?**

Cette première question nous renvoie, directement, à la détermination du sujet de recherche. Le candidat doit savoir sur quoi travailler, il est tenu de délimiter son corpus d'analyse et de définir la nature du sujet à y rechercher. Et comme il est question, ici, d'un travail académique qui sera mis à la disposition des générations futures, le choix de son sujet doit dépendre de plusieurs critères pour qu'il puisse continuer, jusqu'à la fin, et ne soit pas heurté par un quelconque obstacle à mi-chemin.

Pour cela, il faut une mûre réflexion, une longue recherche, plusieurs questions à poser, à y trouver des réponses pour ne pas les laisser en suspens, en vue de se positionner sur une thématique précise tout en étant rassuré de la garantie de la démarche pour qu'aucune opacité ne bloque le chercheur. Cela veut dire que le sujet, pour qu'il soit bien défini, il est indiqué de se procurer les documents qu'il faut, de bénéficier de l'aval de l'institution qui décide de la faisabilité du projet devant s'éloigner de tout ce qui représente des sujets tabous propres à chaque pays. Nous pouvons nous munir de ce schéma pour présenter les différents facteurs essentiels quant au choix de son sujet de recherche. Ce qui explique que le choix de son sujet ne peut se faire gratuitement. Ces facteurs doivent être pris au sérieux, et traités, après mûre réflexion car leur existence stipule celle du sujet, et leur absence pourrait nous donner une idée sur la nature du choix effectué par le candidat.

## Application



## Déterminer son sujet de recherche

Figure 6

## 2- Que voudrait-on montrer ?

Après avoir choisi son sujet, il faudra le préciser. C'est ce qu'on appelle : cerner le sujet de recherche. Pour lui donner une forme opérationnelle, il faudrait qu'il soit très précis. Autrement, l'approche serait très vague car, elle traite, ainsi, le général. Pour cerner le sujet, on doit définir son objectif de recherche, selon les étapes suivantes :

Que dois-je faire ? Où est-ce que je veux arriver ? Ces deux questions nous ont toujours été posées par les directeurs de recherche.

S'agit-il de présenter des faits en vue de convaincre ? D'analyser une situation ? De comparer ? De retracer l'évolution d'une idée ?

Partageons cette expérience personnelle :

Je me souviens de l'année universitaire 2005-2006, où nous, doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année, étions conviés à nous présenter devant un jury composé d'enseignants algériens et français. Ce jour-là, il y avait deux enseignantes algériennes (université d'Oran), et deux enseignants français (universités de Lyon et de Montpellier). Ces derniers écoutaient les doctorants un par un, tout en leur posant deux questions :

- Que veux-tu faire ?

- Où voudrais-tu arriver ?

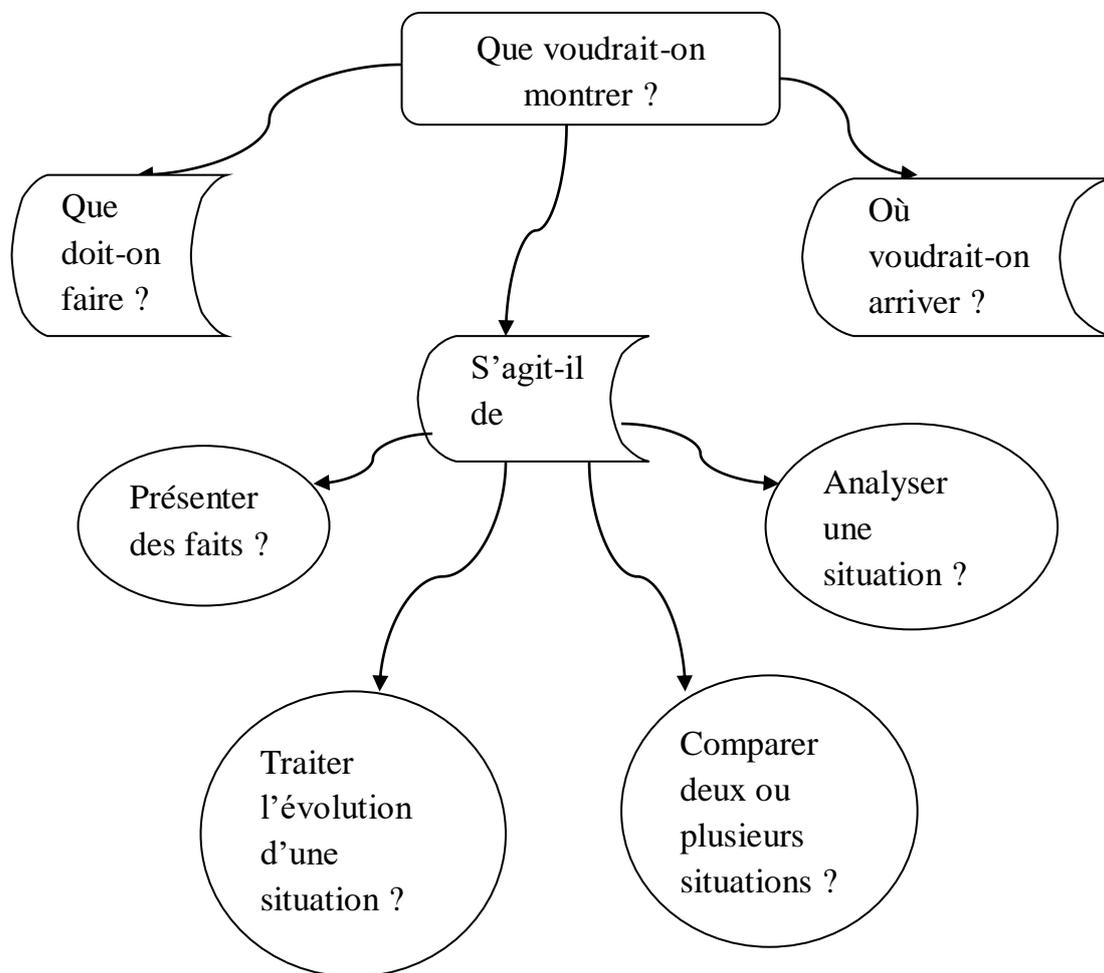
La réponse à ces deux interrogations paraissait, de prime à bord, facile à trouver. Mais, en vérité, il ne nous était pas facile de l'avoir, car y répondre expliquait que nous étions sur la bonne voie vu que nous étions tenus de convaincre les membres, présents au jury, de notre choix du sujet avec sa délimitation, de la faisabilité de l'analyse proposée, et de notre point d'arrivée qui se résumait dans notre objectif tracé.

Ceux qui avaient su y répondre étaient classés dans la *zone verte*. Leur démarche était claire, logique et durable avec la temporalité qui nous était octroyée pour la rédaction de la thèse. Les autres étaient mis dans la *zone rouge*, vu qu'ils manquaient à la précision, à la clarté de la réflexion, et même au pouvoir de la

définition du sujet de recherche pour certains. On leur avait, par conséquent, intimé de revoir leurs choix et leurs lectures tout en recommençant à nouveau.

Cette petite expérience nous a permis de mettre au clair tout ce qui nous paraissait incompréhensible dans l'interrogation : Que voudrais-je montrer ? Qui se résume en deux points forts ; un point de départ qui délimite ce que je voudrais faire, et un point d'arrivée renvoyant, à son tour, à là où je voudrais arriver dans ma recherche. Disposer des réponses à ces deux questions rassure le candidat au sujet de la seconde étape de sa recherche.

### Application



### Définir son objectif de recherche

**Figure 7**

### 3- Comment et avec quels moyens ?

La réponse à cette troisième question s'effectue en deux tranches.

- D'abord, le *comment* représente tout ce qui est relatif à la problématique, aux questions de recherches, et aux hypothèses.

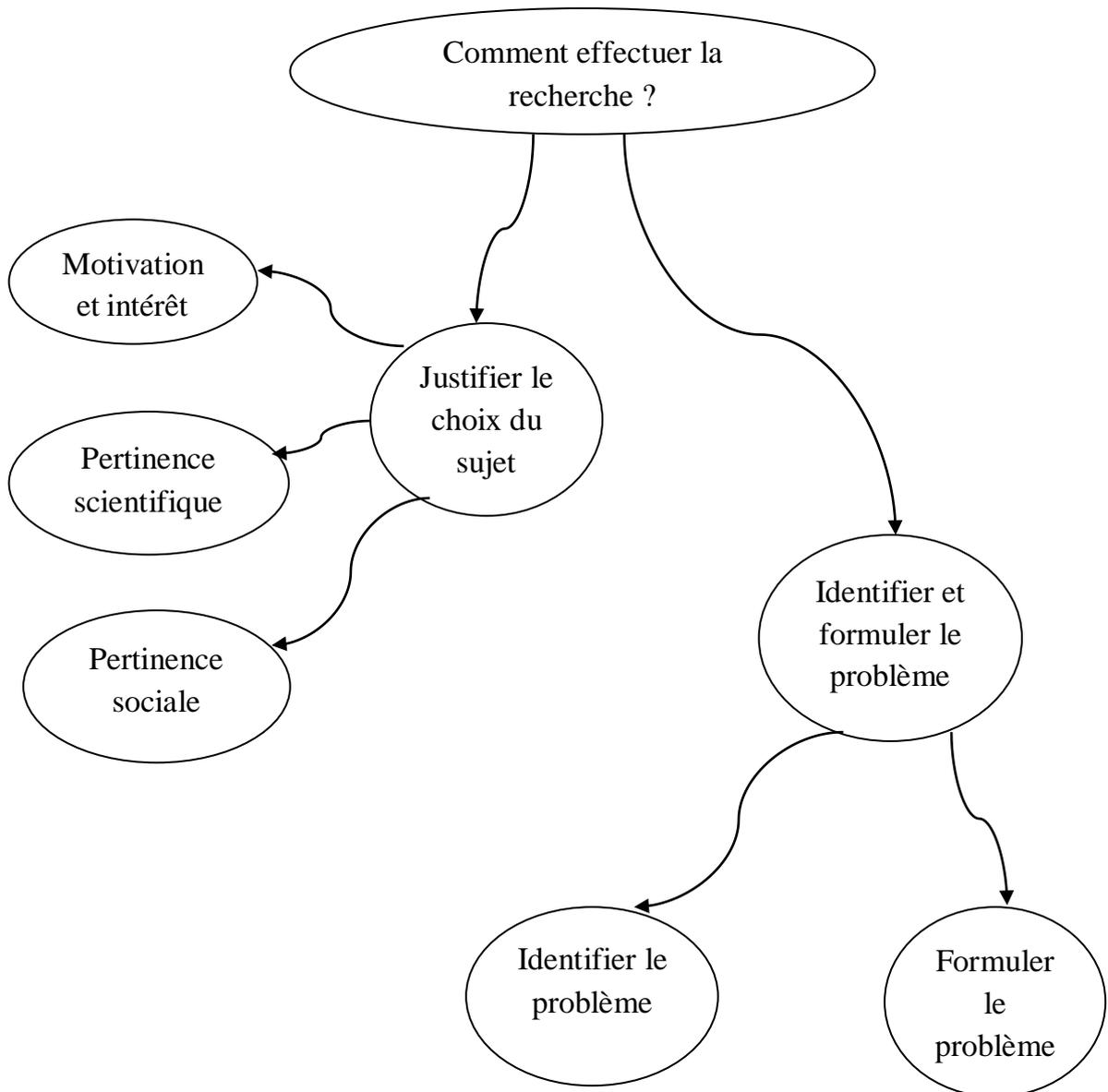
Pour poser une problématique, nous sommes appelés à formuler l'interrogation suivante : De quoi ai-je besoin pour effectuer cette recherche ?

Nous aurons, ainsi, exprimé les idées qui taraudent notre esprit, justifié le problème posé, exposé notre motivation quant au choix du sujet, et défini la pertinence scientifique du sujet ; en montrant son originalité, son lien direct à l'actualité et la nouveauté de son traitement qui pourrait dégager différentes pistes de recherche pour les futurs chercheurs, et son importance sociale ; si ce sujet constitue la préoccupation des économistes, des politiques ou des décideurs.

Nous aurons, par la suite, le moyen d'identifier le problème, et de le formuler à l'aide de facteurs à pouvoirs convaincants, en nous munissant d'une argumentation, émettant des hypothèses, et posant des questions, tout en les reformulant indirectement pour éviter les interrogations directes. Nous conseillons toujours nos étudiants de préconiser les formules au conditionnel afin d'échapper au flot de questions rencontrées chez la plupart d'entre eux.

Et, dans le but de faciliter la compréhension de ce présent point à nos étudiants, nous pouvons proposer cette représentation :

**Application**



**Comment effectuer la recherche ?**

**Figure 8**

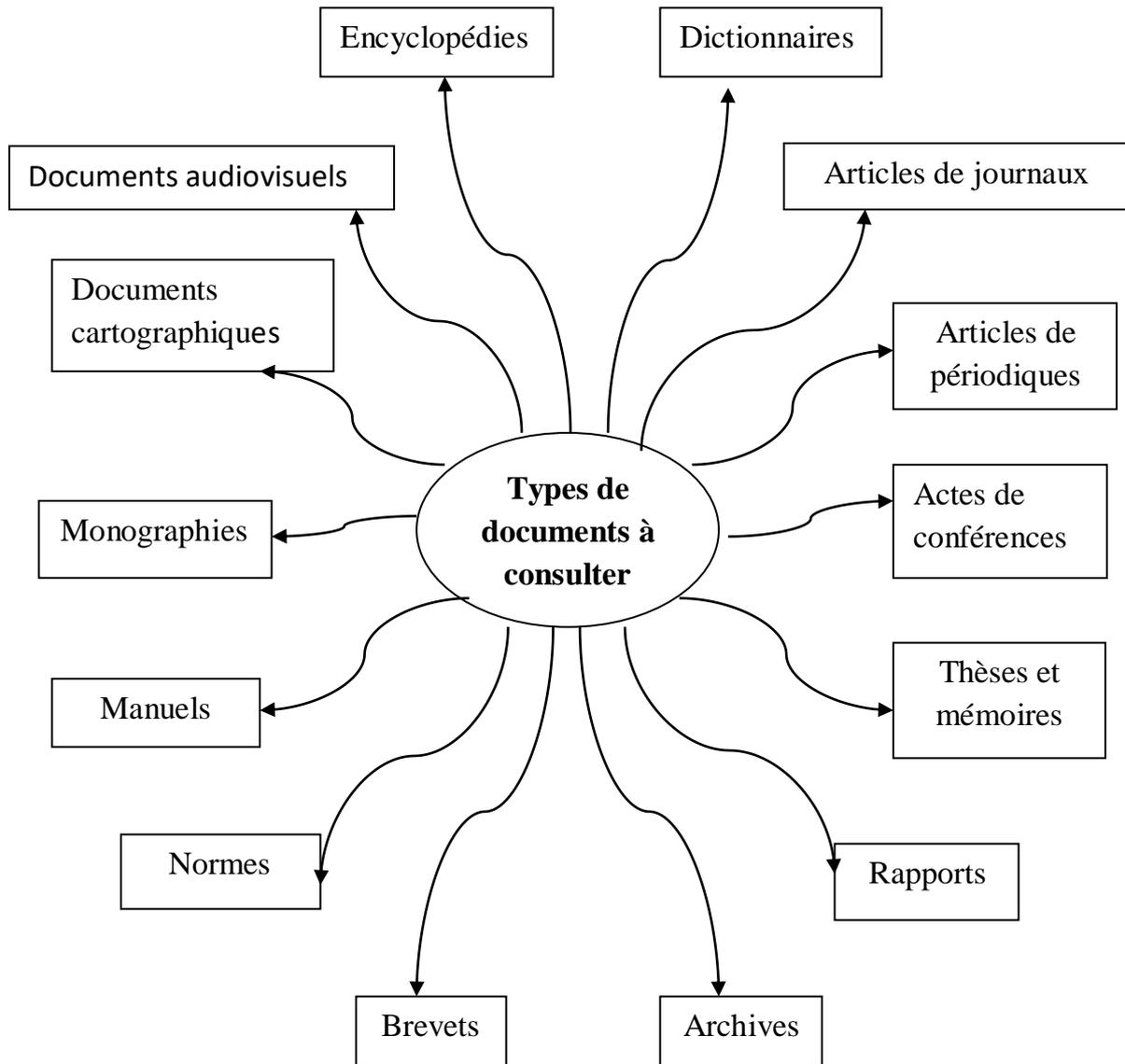
- Pour ce qui est des *moyens* qui nous permettent d'effectuer notre recherche, ils renvoient à toute la documentation que nous pourrions nous procurer, emprunter, ou consulter sur place dans les librairies ou les bibliothèques.

Nous sommes, à ce stade, appelés à consulter plusieurs documents qui nous garantiraient la qualité et le bon déroulement du projet. Nous avons signalé, plus haut, que cette étape s'accomplissait à tous les moments de la recherche scientifique. Cependant, ce qui compte pour nous, ici, est de savoir comment et où trouver cette documentation, quels sont les documents que nous sommes sensés consulter, et quels sont les moyens de repérage qui nous permettent d'arriver, directement, aux points recherchés.

Le chercheur se trouve devant plusieurs sortes d'ouvrages qu'il ne lui est pas facile de trier. Certains étudiants ignorent complètement la méthode à adopter dans la consultation. Est-ce la même pour tous les documents si disparates sur le plan de la forme tout comme sur celui du contenu ? Il leur est, donc, conseillé d'opter pour la bonne formule, propre à chaque document. Prenons, à titre d'exemple les ouvrages critiques ou théoriques que nous ne sommes pas tenus de lire d'un seul trait, du début à la fin. Il faut, par contre, consulter la table des matières en vue de sélectionner les titres et les sous-titres qui nous intéressent, ou qui ont un lien direct avec notre thématique, et lire les chapitres qui en découlent.

Voici les différents ouvrages qui pourront servir d'agents de documentation aux étudiants chercheurs :

**Application**



**Les types de documents à consulter**

**Figure 9**

Pour savoir **comment consulter les différents ouvrages** présents ci-dessus, il est primordial de connaître les principaux outils de repérage des documents. Ces outils nous renseignent, directement, sur les ouvrages cibles susceptibles de nous aider dans notre recherche.

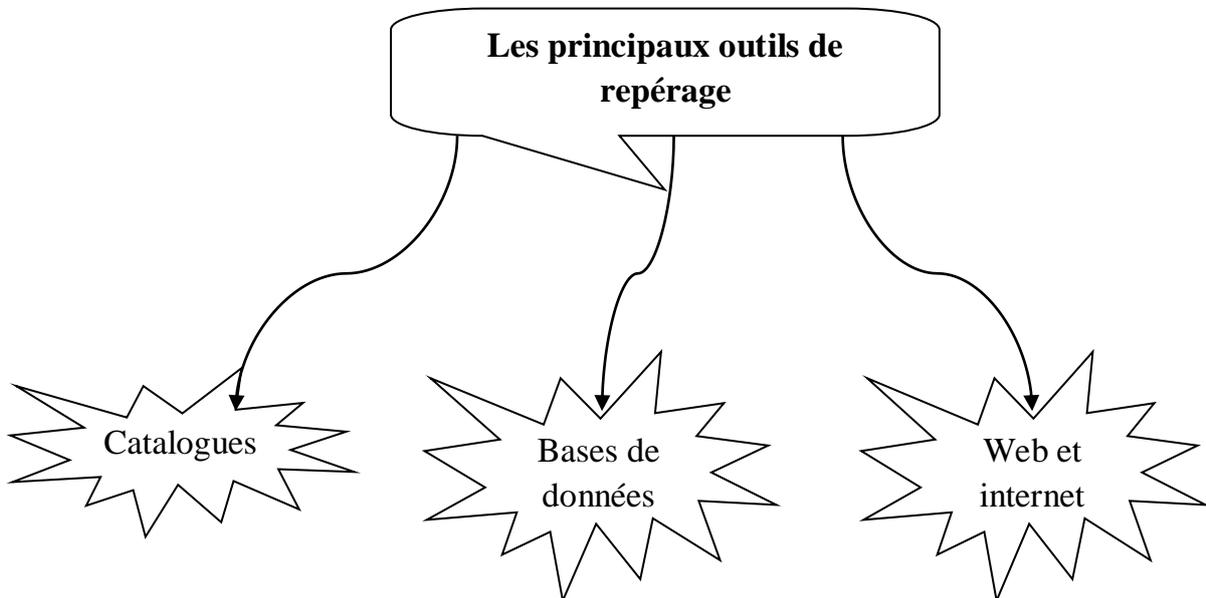
Si l'étudiant se dirige vers sa bibliothèque universitaire, s'il procède à une recherche sage et savante, il trouvera à sa disposition des catalogues et des bases de données contenant toutes les cotes des documents disponibles. Ces outils constituent une sorte de dictionnaires comportant tous les titres existants sur les rayons et les étagères. C'est ainsi que procédaient les chercheurs d'auparavant.

Cependant, les chercheurs d'aujourd'hui négligent complètement ces bases de données parues en version imprimées, avec leurs catalogues. Ils stipulent que la recherche via ces moyens, vient d'un passé reculé, et qu'elle ne peut qu'y appartenir car, à leur sens, elle leur demande beaucoup d'efforts qui ne débouchent pas sur de bon résultats. Chose qui n'est nullement vraie, car les meilleurs travaux et recherches, du monde entier, ont été effectués selon cette méthode, et en s'appuyant sur ces outils de repérage.

Signalons, également, que ces bases de données sont disponibles sur internet. Elles représentent un bloc de documents et de connaissances condensés dans un programme. Elles constituent, tout simplement, la représentation numérique de celles que nous utilisions auparavant, parues en version imprimée. Même avec cette nouvelle forme, les étudiants ont du mal à se familiariser, vu qu'il faut comprendre tout un système de recherche pour s'y introduire et effectuer une recherche dessus, par la suite.

Les étudiants contemporains préfèrent tout ce qui est disponible et facilement accessible sur le Web. Ils ne préconisent pas les méthodes scientifiques et fondées. Ils veulent atteindre directement leur but, sans le moindre effort, et le plus rapidement possible. Ils se munissent, par conséquent, de l'opérateur de recherche Google qui leur demande juste d'inscrire leur titre de mémoire, leur thématique choisie, ou même, le nom de l'auteur en question, de procéder à un simple clique pour voir se défiler, sous leurs yeux, des centaines de réponses sur la page.

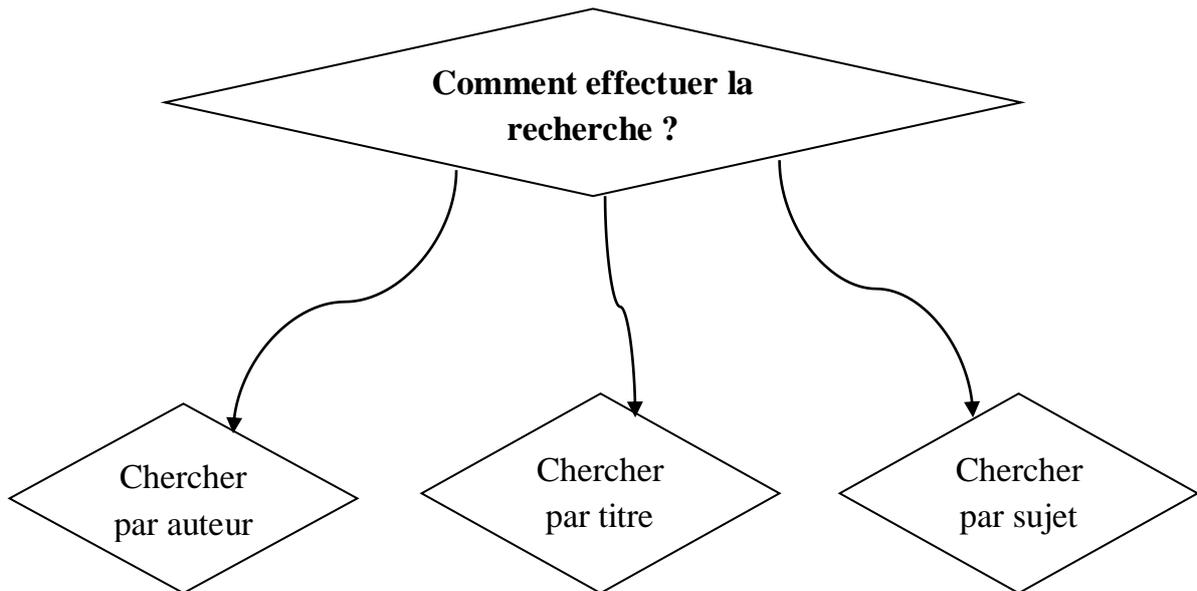
Du coup, le schéma ci-après qui expose les principaux outils de repérage de la bonne documentation ne convient pas, dans sa totalité, à nos étudiants. Ces derniers ne connaissent, et ne désirent connaître que le troisième outil. Les deux premiers sont complètement exclus de leurs esprits. Désormais, il est, malencontreusement, question de travaux rapides allant avec la vitesse du temps, de travaux se basant, dans leur quasi-totalité, sur des données disponibles sur le Web, parfois même, pris intégralement de cette banque de données qu'est l'opérateur Google.



**Les principaux outils de repérage**

**Figure 10**

Quant à la manière de réaliser sa recherche, elle est très simple. L'étudiant pourrait procéder par auteur (l'auteur du ou des ouvrages qu'il traite dans son mémoire ou dans sa thèse), par titre (en inscrivant l'intitulé de son projet dans la case de recherche), ou par sujet (qui est le thème principal de son travail), selon ce petit schéma explicatif :



### **Les différentes méthodes de recherche**

**Figure 11**

En fait, il y a possibilité d'effectuer des recherches minutieuses sur l'opérateur Google, ou même sur les bases de données disponibles sur le Web. Ces recherches approfondies sont réalisées sur des pages spéciales comprenant plusieurs cases à remplir par les trois moyens cités ci-dessus. Autrement dit, sur la même page, nous trouverons une case réservée à l'auteur, une autre au titre, et une troisième et dernière au sujet de recherche. Ce système représente une manière plus rapide que les autres, nous permettant d'arriver à notre objectif.

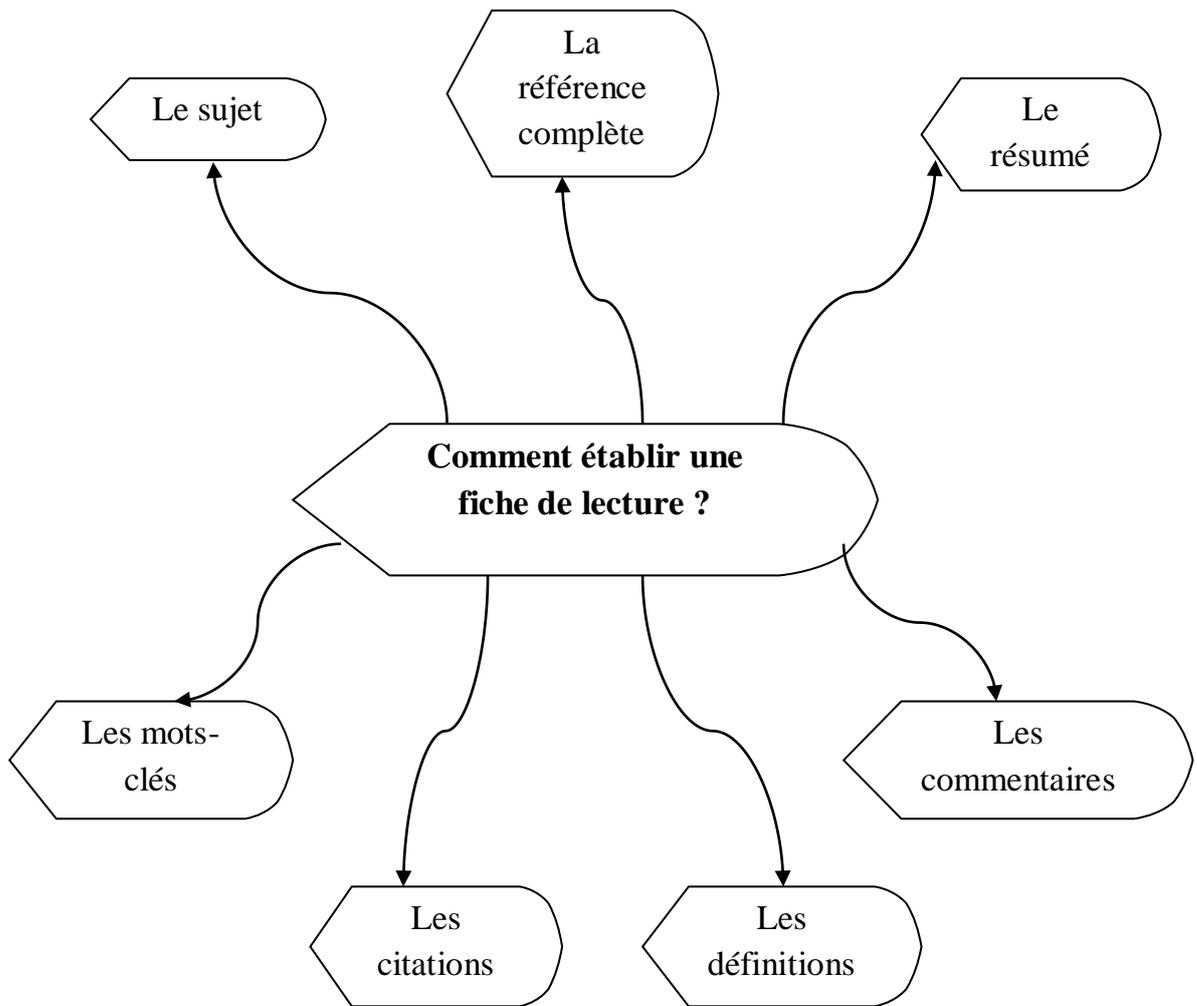
Reste une chose pour que la recherche documentaire soit bien accomplie. C'est la méthode suivie dans la lecture des ouvrages que nous nous procurons. Leur diversité, leur nombre et leur contenu pourraient créer une sorte d'obstacle à la compréhension des différentes théories, et des idées disparates de plusieurs savants, et des difficultés au pouvoir mnémonique vu que les données et les informations sont innombrables, pas tout le temps dissemblables les unes des autres.

Pour réussir cette épreuve, il est recommandé au chercheur de procéder à l'établissement d'une fiche de lecture propre à chacun des ouvrages jugés importants et indispensables à son projet. Cette fiche de lecture est une carte comprenant les données essentielles des ouvrages de référence que nous ne pouvons généralement pas nous procurer. Doivent être portés dessus :

- Le titre de l'ouvrage avec son auteur
- La référence complète de l'ouvrage
- Les titres importants avec leurs pages correspondantes (parfois, on relève les mots-clés. La nature du document consulté en décide).
- Les passages importants avec les numéros de page y référant. (cette étape peut se faire au niveau de la table des matières.)
- Les idées essentielles reformulées avec ses propres mots.
- Les citations à retenir avec leurs pages.
- Un résumé avec ses propres mots du contenu (notamment quand il s'agit d'un roman).
- Des commentaires personnels à y apporter avec précision.

Nous pouvons, dans le but de faciliter la compréhension aux étudiants, résumer la rédaction de la fiche de lecture en cette simple figure :

**Application**



**Les éléments essentiels figurant sur une fiche de lecture**

**Figure 12**

#### **4- En suivant quel plan ?**

Si nous parlons d'un plan à suivre dans le quatrième point essentiel de la recherche, il ne sera point question d'un plan définitif. Ce dernier reste provisoire jusqu'à ce que l'étude parvienne à sa fin car, au fur et à mesure que le chercheur avance dans son projet, ses idées changent, dévient tantôt vers la gauche, tantôt vers la droite. Et comme la rédaction du mémoire ou de la thèse ne prend pas quelques minutes seulement, et peut s'allonger sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années, le chercheur se trouve constamment dans une situation de réflexion interminable. Voilà ce qui pourrait, à tout moment, changer la voie de ses pensées, et qui fait, par conséquent que son plan demeure éphémère.

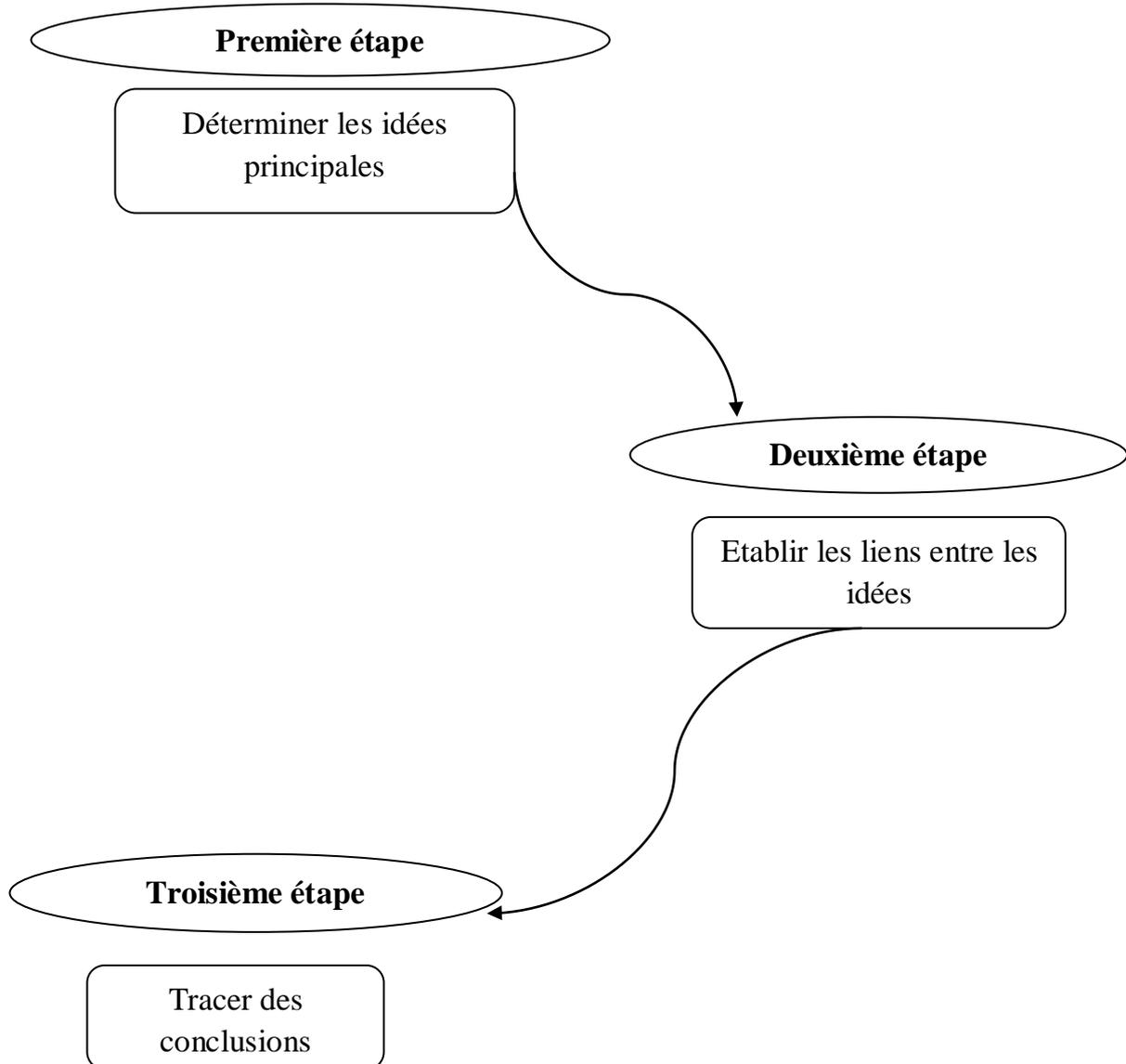
Ce plan doit être établi par l'étudiant au tout début de sa recherche dans le but d'exposer les grandes lignes de son projet. Ces dernières représentent des idées essentielles qui serviront d'intitulés provisoires pour les différents chapitres de son travail.

Est recommandée, ici, la liaison entre les idées pour que les chapitres ne soient pas, une fois le projet achevé, éloignés les uns des autres sur le plan de la forme, ni sur celui du contenu. Les chapitres doivent cibler un seul travail, représenter un tout fini. Voilà pourquoi nous conseillons inlassablement les étudiants de bien rajouter des paragraphes de transition vers la fin de leurs chapitres, en vue de mettre le point sur ce qui relie l'idée précédente à la suivante.

Le chercheur peut, par la suite, esquisser des conclusions temporaires, pouvant être modifiées à tout moment de la recherche. Voilà ce qui pourrait constituer son plan provisoire, quatrième et dernier point important dans l'avant-projet que nous avons jugé utile, voire même indispensable de traiter.

**Application**

**Comment se présente le plan provisoire ?**



**Les trois composantes du plan provisoire**

**Figure 13**

**VOLET 6**

**LA RÉDACTION ET LA**

**PRÉSENTATION DU TRAVAIL**

# LA RÉDACTION ET LA PRÉSENTATION DU TRAVAIL

## **1- La rédaction du travail**

Reste la dernière partie du travail qu'est celle de la rédaction. Cette étape est très importante car, tout comme celle de la recherche documentaire, elle ne se limite pas à une temporalité précise. Elle s'effectue en parallèle avec la documentation. Mais réussir cette épreuve n'est pas une mince affaire car nous ne pouvons rédiger notre travail d'un seul trait, ou avec une seule coulée de mots. Comme la totalité est divisée en parties, et ces dernières en chapitres. Les chapitres, à leur tour, contiennent plusieurs titres et sous-titres qui délimitent, en quelque sorte, les moments de la rédaction mêlée à de la réflexion et de la recherche documentaire.

Le chercheur avance progressivement dans sa mission tout en se relisant, et ce, dans l'objectif d'éviter les longues phrases, les tournures de langue, les abréviations, les formulations orales inconvenables au travail écrit, les répétitions, et les emprunts non signalés (dans ce cas-là, ces derniers seront une sorte de vol scientifique).

Et, en même temps, il est appelé à rédiger dans une langue et un style compréhensibles, en utilisant un vocabulaire soutenu qui s'inscrit dans sa spécialité. Il est, aussi, tenu de relier ses idées disparates et innombrables en introduisant des paragraphes de transition. Ainsi, son étude sera bien écrite, respectant la ponctuation, les règles de la grammaire et répondant à toutes les exigences des lois méthodologiques de la rédaction.

Cette phase ne peut être achevée sans qu'il y ait révision, relecture et correction par le chercheur-même qui tente d'expédier le travail par tranches, dans le meilleur état qu'il puisse y avoir, à son directeur de recherche. Ce dernier, après lecture, formulera ses remarques concernant la forme et le contenu. Ce qui contraint le chercheur à revoir, de nouveau, sa rédaction en vue d'y appliquer toutes les recommandations de son directeur. Voilà pourquoi l'étudiant est toujours tenu de se faire lire par autrui, car il faut poser des yeux étrangers dessus pour qu'on puisse détecter les différentes incorrections et lacunes.

## 2- La présentation du travail

Après la rédaction, arrive la phase de la présentation relative au travail écrit, et au travail oral. En fait, la méthode suivie n'est pas la même dans les deux cas de figures car dans la première, nous ne sommes pas tenus de nous mettre en contact avec un public, contrairement à la seconde.

Dans la première situation, nous présentons un travail écrit. Nous le déposons au sein d'une administration tout en respectant ses délais et ses instructions. Nous sommes, par conséquent, contraints de nous conformer à toutes les consignes du directeur et tous les critères de présentation assignés par l'institution universitaire.

Il n'est point aisé d'effectuer cette action car pour bénéficier des avis favorables des membres du jury qui se chargeront de l'expertise de cette étude déposée, il faut, d'abord, leur avoir présenté quelque chose de pesant, de lourd sur le plan scientifique. Donc, la mission du candidat reste inachevée jusqu'à ce qu'il fasse preuve d'originalité et de conformité aux exigences des lecteurs experts qui le récompenseront par leur évaluation positive et favorable.

La deuxième situation, quant à elle, est différente car le chercheur aura à présenter un oral devant un jury composé d'enseignants s'inscrivant dans la spécialité, et un public. C'est ce que nous appelons : la soutenance publique.

Pour que cette soutenance se déroule dans les meilleures conditions, il est demandé au candidat de se conformer à toutes les règles des présentations orales de son institution, aussi bien sur le plan scientifique, que sur les plans vestimentaire et comportemental.

- Sur le plan scientifique, il lui faut une bonne préparation, une excellente révision, des entraînements d'oral chez lui avant qu'il ne se rende à son université. Il est, également, sensé préparer un exposé respectant les lois de la méthodologie et de la logique de l'analyse. Il doit se contenter des points essentiels et forts de son étude qu'il expose avec un ton clair, une bonne articulation et en empruntant une langue simple et compréhensible. Pour cela, il est permis de se munir d'une présentation Power Point sur Datashow, comme il peut s'en départir et se contenter, juste, de son exposé oral.

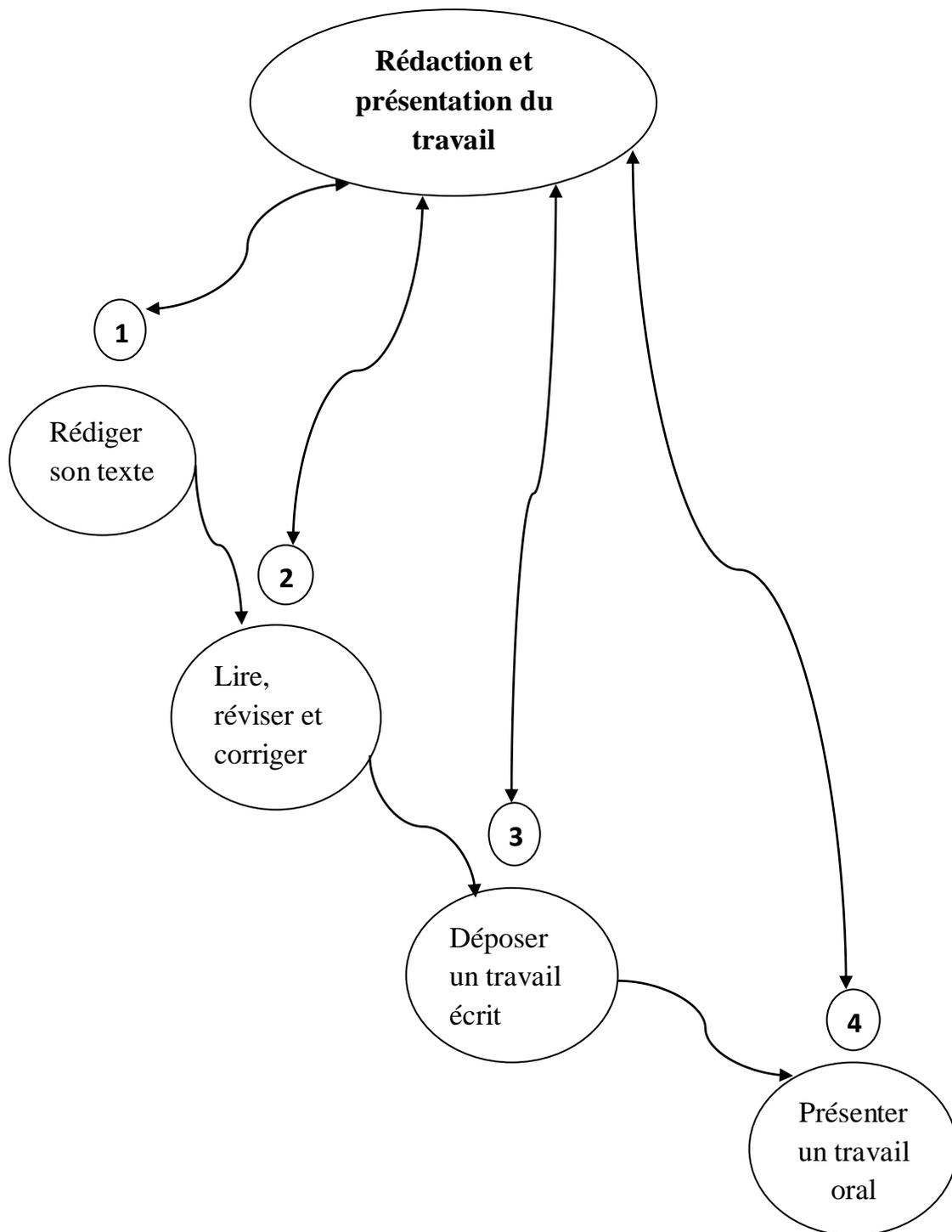
- Sur le plan vestimentaire, le candidat est appelé à être présentable dans sa tenue vestimentaire en acquérant des vêtements respectables tels que les costumes classiques ou les tenues officielles car avant de prendre la parole, il est jugé sur l'apparence de sa toilette. Appelé à éviter les couleurs frappantes, les tenues qui le mettent dans la gêne, l'étudiant est sensé attirer l'attention de l'assistance et des membres du jury et gagner leurs sympathie et respect avant d'entamer son discours.

- Et sur le plan comportemental, plusieurs critères rentrent en jeu. L'étudiant doit se comporter respectueusement devant les membres du jury qui pourraient être ou non ses enseignants, et devant l'assistance composée de sa famille, ses amis et des étudiants. Il lui est indiqué d'éviter les mouvements sauf quand il le faut. Il est sensé fixer le public présent et les membres du jury tout au long de sa présentation orale. Il lui est strictement interdit d'emprunter une autre langue que celle conforme à la discipline de son inscription. Il faut qu'il fasse preuve d'écoute et de respect à chacun des membres présents dans le jury, quelle que soit la nature de son discours. Tenu d'accepter toutes les critiques sans qu'il intervienne ou présente des expressions de visage signifiant le refus, aucune grimace n'est tolérée, nul geste de la main, ou mouvement de la tête.

Une soutenance qui dure d'une à plusieurs heures, doit se dérouler dans des conditions de respect et d'entente mutuels. Comme la première vingtaine de minutes est accordée à l'étudiant pour exposer son oral, le reste du temps, lui, est réservé aux membres du jury. Durant ce temps, le candidat n'ouvre pas le droit à la parole que lorsque le président de la séance la lui accorde. Une bonne présentation aboutit à son terme tout en faisant des éloges au candidat, en guise de récompense suite à tout ce qu'il exprime des formes d'attention, de considération et de respect.

Nous pouvons résumer les différentes étapes relatives à la rédaction et à la présentation du travail de recherche, dans ce dernier schéma :

Schéma en guise d'application



Les dernières étapes du travail de recherche

Figure 14

**VOLET 7**  
**STRUCTURE DES MÉMOIRES**

## **STRUCTURE DES MÉMOIRES**

Il y a plusieurs façons de structurer un travail de recherche. Nous recommanderons celle-ci:

### **1. Première page de couverture (Page de garde)**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Bouira

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Mémoire présenté en vue de la validation de... Spécialité .... Intitulé

Présenté par :

Sous la direction de :

Membres du jury

Année de soutenance

**Une application ci-après :**



## **2. Structure globale du mémoire**

- **Page de titre/première de couverture**
- **Page blanche**
- **Page de titre répétée**
- **SOMMAIRE (en raison du volume important du travail)**
- **INTRODUCTION**
- **DÉVELOPPEMENT (divisé en chapitres)**
- **CONCLUSION**
- **BIBLIOGRAPHIE**
- **ANNEXES**
- **TABLE DES MATIÈRES**
- **Page blanche - Quatrième de couverture**

Avant l'introduction, avant chaque partie, avant la conclusion, etc., insérer une page ordinaire, de couleur blanche, comportant exclusivement le titre de la rubrique (le numéro de page n'apparaît pas mais la page compte dans la pagination globale de la Note de recherche).

### 3. La structure détaillée du mémoire

#### INTRODUCTION

Il existe deux sortes d'introductions dans un travail de recherche ; une introduction générale et des introductions partielles.

#### **L'introduction générale :**

L'introduction de mémoire précède le corps du mémoire. Il s'agit d'une partie qui introduit le lecteur au sujet traité dans le mémoire. Pour cela, il faut faire en sorte que le texte soit accrocheur et suscite l'intérêt du lecteur pour la suite de la lecture.

Les clés d'une bonne introduction consistent à bien situer le sujet, à mettre en exergue son intérêt, et à soulever une problématique d'actualité. Il ne faut pas oublier que l'introduction doit pouvoir répondre à la question « pourquoi ». Elle explique les objectifs du mémoire, la méthodologie de travail et l'annonce du plan.

La rédaction de l'introduction, comme celle de la conclusion, se fera en dernier, c'est-à-dire, lorsque le contenu du mémoire est pratiquement rédigé dans son intégralité. Ainsi, l'auteur disposera de toutes les informations dont il aura besoin pour rédiger le mémoire, entre autres, les résultats de la revue de littérature, base de l'élaboration de la problématique, les résultats d'enquêtes préliminaires, qui permettent d'orienter les résultats de la recherche.

Ajoutons que la rédaction de l'introduction générale doit être en relation directe avec la rédaction de la conclusion générale car elles constituent, toutes les deux, deux parties du mémoire ou du travail de recherche, semblables mais non identiques.

Tout simplement, nous aurons :

- Généralités sur le thème
- Justification du choix du sujet et motivations
- Identification et formulation du problème
- Questions de recherche
- Énoncé des objectifs de recherche

- Formulation des hypothèses
- Définitions des indicateurs de variables
- Démarche générale de vérification

### **Les introductions partielles :**

C'est le même principe de travail exposé dans l'introduction générale, mais, cette fois-ci, le contenu de chacune des introductions partielles correspondra à celui du chapitre qu'elle précède.

Le nombre d'introductions partielles dans un travail de recherche est relatif à celui des chapitres. Cela fait que dans un mémoire de master classique, si nous projetons la rédaction de trois chapitres différents, nous aurons trois introductions partielles.

Pour ce qui est des chapitres du mémoire, nous préconisons la méthode moderne de travail qui exclut l'ancienne, ou, si nous nous permettons, la méthode traditionnelle qui consistait à diviser le projet en parties théorique, méthodologique et pratique.

La nouvelle méthode suivie dans les recherches s'inscrivant en littérature consiste à ne plus présenter les parties séparément, mais, à les jumeler. En d'autres mots, nous aurons dans les trois chapitres, des théories, de la méthodologie à suivre et tout cela sera suivi d'une application en guise de pratique.

## CHAPITRES

Pour la **méthode classique**, notamment dans les disciplines autres que les littéraires, nous avons, généralement ceci :

### **CHAPITRE 1. PARTIE THEORIQUE**

- Travaux antérieurs
- Description des théories à appliquer
- Intérêt de ces théories
- Projeter des résultats

### **CHAPITRE 2. CONSIDÉRATIONS MÉTHOLOGIQUES**

- Description de la méthode et des instruments de recherche
- Description du milieu, de la population et de l'échantillon, si échantillon il y a.
- Description du déroulement de la collecte des données
- Description du plan d'analyse des données

### **CHAPITRE 3. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

- Présentation des résultats d'analyses descriptives
- Présentation des résultats d'analyses explicatives ou différentielles
- Présentation des résultats d'analyses qualitatives

### **CHAPITRE 4. LA DISCUSSION DES RÉSULTATS**

- l'interprétation des principaux résultats
- L'importance des résultats. La question de leur généralisation et de leurs limites
- Valeur théorique des résultats et théorisation
- Recommandations et conseils

Quant à la **méthode moderne**, spécialement, dans **les études littéraires**, elle se fera ainsi :

- **CHAPITRE 1 : Approche (sa nature)**

- Description des théories à appliquer
- Description des procédés méthodologiques
- Application des théories au texte
- Résultats

- **CHAPITRE 2 : Approche (sa nature)**

- Description des théories à appliquer
- Description des procédés méthodologiques
- Application des théories au texte
- Résultats

- **CHAPITRE 3 : Approche (sa nature)**

- Description des théories à appliquer
- Description des procédés méthodologiques
- Application des théories au texte
- Résultats

**Pour mener cette nouvelle méthode, nous devons respecter ceci :**

- Nous passons du général au particulier
- Nous avançons du superficiel vers le profond, et du moins profond vers le plus profond
- Nous respectons le classement des approches. Exemple : Nous ne pouvons classer l'approche **psychocritique** au premier chapitre pour déboucher sur une approche **narratologique** dans le second. Nous procéderons, plutôt, au chemin inverse !
- Nous assurons, dans le classement des approches, la continuité et la concordance en vue de constituer un tout fini.

## CONCLUSION

Tout comme l'introduction, il existe, aussi, deux sortes de conclusions dans un travail de recherche.

### **La conclusion générale :**

La conclusion générale est la partie qui termine un travail de recherche. Elle constitue les différentes réponses, et les multiples résultats des hypothèses et des questions posées dans l'introduction générale.

La conclusion comprend en général les trois éléments suivants : une présentation synthétique du travail effectué dans le mémoire c'est-à-dire un résumé qui reprend les éléments clés à retenir de votre travail, une réponse à votre problématique.

Dans la conclusion, nous trouvons :

### **1. La problématique**

Le but d'une conclusion de mémoire est de répondre à la question centrale de recherche ou problématique énoncée en introduction. Nous commençons, donc, par réintroduire notre problématique au début de la conclusion de notre mémoire.

### **2. Les réponses à la problématique**

Il faut tirer les conclusions des résultats de recherches utilisés dans le développement du mémoire. Nous veillons à ne fournir que les résultats les plus importants et plus pertinents pour répondre à notre problématique.

### **3. Une ouverture**

Dans notre conclusion de mémoire, il faut terminer par une ouverture. Nous pouvons fournir une ouverture sur la limite du travail, sur un fait d'actualité qui relance le débat ou une observation qui questionne un autre sujet de notre thème de recherche.

Du coup, nous aurons :

- Introduction
- La description des méthodes et des techniques suivies

- La présentation des résultats
- La discussion qui pourra déboucher sur une ouverture

**Les conclusions partielles :**

Les conclusions partielles sont des parties présentes à la fin de chacun des chapitres ou de chacune des parties du travail de recherche. Elles renvoient, directement, aux introductions partielles des mêmes chapitres ou parties. Ce qui fait que ce qui est avancé dans les introductions est repris dans les conclusions en vue de clôturer la partie en question.

Le volume de ces petites parties de recherche doit correspondre à celui des introductions partielles en vue de créer un équilibre sur les deux plans, celui de la forme et celui du contenu.

# **STRUCTURE DES MÉMOIRES**

## **Application**

Il y a plusieurs façons de structurer un travail de recherche. Nous allons faire une simulation pour que l'étudiant ait une idée sur le nombre de pages contenues dans le chapitre. Mettons qu'un mémoire de Master ne doit comporter moins de soixante pages !

**Première page de couverture (page de garde, non paginée)**

### **La structure détaillée du mémoire**

**Première page de couverture répétée (facultatif) (non paginée) 01 page**

**Dédicaces (non paginée) 01 page**

**Remerciements (non paginée) 01 page**

**Sommaire (les grands titres seulement et les intitulés des chapitres) (non paginée) (facultatif. Selon le volume) 01 page**

**Introduction Générale (page de séparation non paginée) 01 page**

- Généralités sur le thème
- Justification du choix du sujet et motivations
- Identification et formulation du problème
- Questions de recherche
- Énoncé des objectifs de recherche
- Formulation des hypothèses
- Démarche à suivre (entre 02 et 04 pages pour le contenu)

**Chapitre 1 + son intitulé (page de séparation non paginée) 01 page**

Contenu du chapitre (20 pages à peu près)

**Chapitre 2 + son intitulé (page de séparation non paginée) 01 page**

Contenu du chapitre (20 pages à peu près)

**Chapitre 3 + son intitulé (page de séparation non paginée) 01 page**

Contenu du chapitre (20 pages à peu près)

**Conclusion générale (page de séparation non paginée) 01 page**

- Introduction

- La description des méthodes

- La présentation des résultats

- La discussion (entre 02 et 04 pour le contenu)

**Références bibliographiques (page de séparation non paginée) 01 page**

Contenu (entre 02 et 04 pages)

**Table des matières (Tous les titres et sous-titres ajoutés aux intitulés des chapitres) (page de séparation non paginée) 01 page**

Contenu (entre 01 et 02 pages)

**(Introduction générale + conclusion générale = à peu près 1/10 du mémoire).**

**Remarque :** Les pages de séparation ou les feuilles non paginées doivent être comptées dans l'ordre global de pagination suivi. Exemple : le début du texte de l'introduction générale, **selon ce modèle**, doit avoir le numéro de page : **06**.

## **LA SUITE DU PROGRAMME**

### **(Réservé aux étudiants de M2)**

Comme le programme de la matière : *Méthodologie de la Recherche Universitaire* pour les étudiants inscrits en spécialité peut s'étaler sur trois semestres (deux semestres en M1, et un semestre en M2), nous avons jugé utile d'en prendre les deux premiers tiers s'articulant, beaucoup plus, sur la forme, la réflexion, la problématique, les questions de recherche, les méthodes, les simulations... et de les assurer au niveau M1, alors que nous laissons la suite contenant des détails sur le contenu, les critères de rédaction, les citations, les références bibliographiques, le classement des titres, la mise en forme... au niveau M2.

Cette suite du programme s'effectue en un semestre seulement. Elle est adressée aux étudiants de M2. Plus spécialement, ceux qui sont inscrits dans la spécialité : Littérature et Civilisation.

Comme les candidats seront en phase de rédaction, il est indispensable de les faire travailler sur les détails de la rédaction d'un mémoire de Master.

Nous pouvons proposer ce qui suit :

- 1- Les citations et passages
- 2- La présentation des photos, graphes, tableaux
- 3- La note de bas de page
- 4- Les références bibliographiques
- 5- La table des matières
- 6- La pagination (les pages de séparation)
- 7- La division en chapitres (établir l'équilibre)
- 8- Les liens entre les chapitres et les parties (les paragraphes de transition)
- 9- L'organisation des titres
- 10- La mise en forme

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### 1. Livre :

**Becker, H.** (2002). *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*. La Découverte (Repères). Paris.

**Cefai, D.** (2003). *L'enquête de terrain*. La Découverte (Recherches), Paris.

**De Lagarde, J.** (1983). *Initiation à l'analyse des données*. Dunod. Paris.

**Fragnière, J. P.** (1986). *Comment réussir un mémoire*. Dunod. Paris.

**N'Da, P.** (2006). *Méthodologie de la recherche* (3ème édition). EDUCI. Abidjan.

**Paille, P.** et **Mucchielli, A.** (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociale*. Armand Colin. Paris.

### 2. Thèse :

**Aït Mokhtar, H.** (2011). *Ecriture et lecture déplacées dans l'œuvre de Ghania Hammadou* [thèse de doctorat, université d'Oran, Algérie]. Docplayer : <https://docplayer.fr/116805390-These-de-doctorat-de-francais-écriture-et-lecture-deplacées-dans-l-oeuvre-de-ghania-hammadou.html>

### 3. Site Web Internet :

**Aït Mokhtar, H.** (2020). *Cours-Méthodo- M2*. <http://fll.univ-bouira.dz/> consulté le 15 Mai 2021.

**Goulet, L.** et **Lépine, G.** (1987). *Cahier de méthodologie*. (4<sup>ème</sup> édition). Montréal.

[https://sites.uclouvain.be/infosphere/sciences\\_humaines/module1/travail.html](https://sites.uclouvain.be/infosphere/sciences_humaines/module1/travail.html) consulté le 30 Mai 2021.

<https://www.corep.fr/le-guide-du-memoire/redaction-memoire/introduction-memoire/> consulté le 25 Juin 2021.

<https://www.scribbr.fr/plan-memoire/conclusion-memoire/> consulté le 27 Juin 2021.

[https://diplomeo.com/actualite-comment\\_rediger\\_un\\_memoire](https://diplomeo.com/actualite-comment_rediger_un_memoire) consulté le 12  
Septembre 2021.

<https://www.scribbr.fr/category/memoire/> consulté le 11 Septembre 2021

[https://www.scriptor.fr/boite-outils/formaliser/comment-trouver-les-sources-  
documentaires](https://www.scriptor.fr/boite-outils/formaliser/comment-trouver-les-sources-documentaires) consulté le 15 Décembre 2020

<https://www.scribbr.fr/memoire/formuler-des-questions-de-recherche/> consulté le 02  
Décembre 2020.

## TABLE DES MATIERES

Intitulé	Page
<b>Préambule</b>	<b>2</b>
<b>LA MÉTHODE DE RECHERCHE: GÉNÉRALITÉS</b>	<b>4</b>
<b>1. Qu'est-ce que la recherche?</b>	<b>4</b>
<b>2. Les différents niveaux de recherche</b>	<b>5</b>
<b>VOLET 1</b>	
<b>LA PHASE DE RÉFLEXION</b>	<b>7</b>
<b>Un exemple concret en guise d'une application</b>	<b>9</b>
<i>Une application (Schéma)</i>	<b>11</b>
<b>VOLET 2</b>	
<b>LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE</b>	<b>13</b>
<b>1. Le premier moment de la recherche documentaire</b>	<b>13</b>
<i>Application</i>	<b>14</b>
<b>2. Le deuxième moment de la recherche documentaire</b>	<b>15</b>
<i>Application</i>	<b>15</b>
<b>3. Le troisième moment de la recherche documentaire</b>	<b>16</b>
<i>Application</i>	<b>17</b>
<b>VOLET 3</b>	
<b>LE PROCESSUS DE RECHERCHE</b>	<b>19</b>
<b>1- Construction de l'objet d'étude</b>	<b>19</b>
<b>2- Méthodologie et collecte de données</b>	<b>20</b>

<b>3- Traitement des données et interprétation</b>	<b>22</b>
<b>VOLET 4</b>	
<b>LA SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE</b>	<b>25</b>
<b>1. Choix du thème, du sujet et du problème</b>	<b>25</b>
<b>2. Définition et présentation de la problématique</b>	<b>25</b>
<b>VOLET 5</b>	
<b>LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>	<b>29</b>
<b>1- Sur quoi travaille-t-on ?</b>	<b>31</b>
<i>Application</i>	<b>32</b>
<b>2- Que voudrait-on montrer ?</b>	<b>33</b>
<i>Application</i>	<b>34</b>
<b>3- Comment et avec quels moyens ?</b>	<b>35</b>
<i>Applications</i>	<b>36</b>
<i>Comment établir une fiche de lecture ? (Application)</i>	<b>43</b>
<b>4- En suivant quel plan ?</b>	<b>44</b>
<i>Application</i>	<b>45</b>
<b>VOLET 6</b>	
<b>LA RÉDACTION ET LA PRÉSENTATION DU TRAVAIL</b>	<b>47</b>
<b>1- La rédaction du travail</b>	<b>47</b>
<b>2- La présentation du travail</b>	<b>48</b>
<i>Schéma en guise d'application</i>	<b>50</b>
<b>VOLET 7</b>	
<b>STRUCTURE DES MÉMOIRES</b>	<b>52</b>

<b>1. Première page de couverture (Page de garde)</b>	<b>52</b>
<i>Application</i>	<b>53</b>
<b>2. Structure globale du mémoire</b>	<b>54</b>
<b>3. La structure détaillée du mémoire</b>	<b>55</b>
<i>INTRODUCTION</i>	<b>55</b>
<i>CHAPITRES</i>	<b>57</b>
<i>CONCLUSION</i>	<b>59</b>
<i>Applications</i>	<b>61</b>
<b>LA SUITE DU PROGRAMME</b>	<b>63</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>64</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>66</b>